

ENTRAIDE INTERNATIONALE  
Nouvelles d'Afrique  
p. 26-27

INDEXATION  
Impasse au comité de  
l'Assemblée nationale p. 8-9

VIE DES RÉGIONS  
L'Abitibi-Témiscamingue  
souligne le Jour de la Terre p. 7

# Quoi de neuf?

Revue de l'Association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec  
VOLUME 30, NUMÉRO 5 • MAI - JUIN 2008 [www.areq.qc.net](http://www.areq.qc.net)

DOSSIER  
**400<sup>e</sup>**  
de Québec

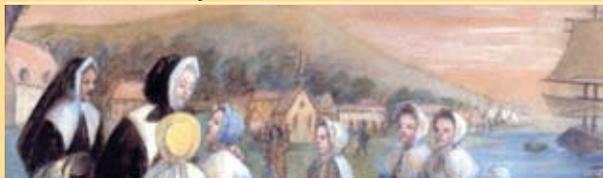


## Sommaire

|  |       |
|--|-------|
| <b>Indexation</b> : Impasse au Comité de l'Assemblée nationale                   | 8-9   |
| <b>La vie des régions</b> : L'Abitibi-Témiscamingue souligne le Jour de la Terre | 7     |
| <b>Entraide internationale</b> : Nouvelles d'Afrique                             | 26-27 |
| <b>Dossier</b> : 400 <sup>e</sup> de Québec                                      |       |
| La rivalité Québec / Montréal  | 16-19 |



|                          |       |
|--------------------------|-------|
| <b>Les Filles du Roy</b> | 20-22 |
|--------------------------|-------|



|   |       |
|---|-------|
| <b>Enquête de l'A.R.E.Q.</b>  | 5     |
| <b>Conseil provincial</b>   | 10-11 |
| <b>Un nouveau conseiller à l'A.R.E.Q.</b>                                       | 11    |
| <b>La présidente de l'A.R.E.Q. honorée pour son engagement social</b>           | 12    |
| <b>Retraite</b> : La réduction de la rente de la CARRA à 65 ans                 | 13    |
| <b>Convocation à l'Assemblée générale d'ASSUREQ</b>                             | 13    |
| <b>www.aidant.ca</b>  | 14    |
| <b>Histoire</b> : Connaissez-vous l'histoire des écoles canadiennes outre-mer ? | 15    |
| <b>Condition des femmes</b>   | 23    |
| <b>Commerce équitable, affaire de coeur</b>                                     | 25    |
| <b>Coalition Solidarité Santé</b>   | 28-29 |
| <b>Condition des hommes</b>   | 30    |

## Chroniques

|                                   |       |
|-----------------------------------|-------|
| <b>Présentation</b>               | 2     |
| <b>Le fin mot</b>                 | 3     |
| <b>Sur la place publique</b>      | 4     |
| <b>La vie des régions</b>         | 6-7   |
| <b>Vert... demain</b>             | 24    |
| <b>Évasion</b>                    | 31-33 |
| <b>Fondation Laure-Gaudreault</b> | 33    |
| <b>Petits plaisirs</b>            | 34    |
| <b>Distraction</b>                | 34    |
| <b>Nutrition</b>                  | 35    |
| <b>Les membres publient</b>       | 36-37 |
| <b>La grand'toile</b>             | 38    |
| <b>L'effet Jasmin</b>             | 39    |



Photo : Paul Chamberland

## PRÉSENTATION

**A**u moment où vous lisez ces lignes, le 42<sup>e</sup> Congrès de l'A.R.E.Q. vient tout juste d'avoir lieu. Quelque 650 membres délégués y ont débattu et entériné les orientations de l'Association pour le prochain triennat (2008-2011). Ces orientations, nous en avons un avant-goût dans l'article de ce numéro consacré au Conseil provincial printanier. Bien sûr, il en sera aussi largement question dans le prochain numéro, celui de la rentrée.

La thématique du 42<sup>e</sup> Congrès de l'A.R.E.Q. est assez éloquente et résume plutôt bien le contenu de cette revue : l'A.R.E.Q., une force pour la société.

En effet, l'A.R.E.Q., est une force pour la société parce qu'il s'agit d'une association **influente** qui, au nom de ses 51 000 membres, participe activement aux débats sociaux et exerce une vigilance constante quant à la défense des droits des personnes retraitées et aînées. Pour s'en convaincre, il suffit de prendre connaissance dans ces pages des différentes interventions de l'A.R.E.Q. sur la place publique, de sa participation au forum de la Coalition Solidarité Santé et au colloque sur les cyanobactéries, ou encore, bien sûr, de sa lutte pour l'indexation des régimes de retraite.

L'A.R.E.Q. est une force pour la société parce que c'est une association **démocratique** au sein de laquelle s'impliquent des milliers de membres dans ses 10 régions et ses 93 secteurs. Cette implication se traduit par des gestes, petits et grands, auxquels la revue donne écho, que ce soit dans la Vie des régions, que ce soit dans les chroniques consacrées aux activités des comités de l'Association.

L'A.R.E.Q., enfin, est une force pour la société parce que c'est une association **solidaire** dont les membres soutiennent différentes causes. C'est le cas, notamment, par le biais de la Fondation Laure-Gaudreault, par la promotion du commerce équitable et par le financement de projets d'entraide internationale comme ceux d'Oxfam, en Afrique.

Aux différents articles consacrés à la vie associative et à l'engagement de nos membres s'ajoutent, comme toujours, du contenu ludique rafraîchissant et, bien entendu, le dossier consacré cette fois-ci, aux fêtes du 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec. À cet égard, nous vous proposons deux dimensions parfois occultées de ces célébrations : d'abord un clin d'œil au sujet de la rivalité entre Québec et Montréal, laquelle remonte aux origines de la colonie ; ensuite un hommage aux Filles du Roy, sans lesquelles Québec et le Québec auraient un tout autre visage aujourd'hui.

Bonne lecture et bon été !

Éditée à Québec avec la collaboration de la Centrale des syndicats du Québec 320, rue St-Joseph Est, bureau 100, Québec (Québec) G1K 9E7 / 418 649-8888 / A.R.E.Q. : 418 525-0611 / 1 800 663-2408 / Télécopie : 418 525-0769 / Courriel : areq@csq.qc.net / Site Internet : www.areq.qc.net / Coordination : Dominic Provost / Équipe de conception et de correction : Denys Bergeron, Jules Desfossés, Ghislaine Émond, Roméo Huot, Michel Jacques et Renaud Turcotte / Collaboration : Martine Faguy / Design graphique : Denis Bernard / Diffusion : Margot Bouchard / Assistante à la production : Louise St-Gelais / Gestion scriptovisuelle : Louise Rochefort / Prépresse : Graphiscan Transcontinental / Impression : Transcontinental / Tirage : 51 725 exemplaires / Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec - 2003 / Poste-publications : No de convention 40007982 / ISSN : 0822-7292



Photo : Gunther Ganper

# Une éducation de qualité, un devoir de société

Lors des rencontres *Rendez-vous de l'éducation*, organisées par la CSQ en avril et mai dans plusieurs régions du Québec, les personnes intéressées à l'éducation ont été invitées à faire connaître leur point de vue. L'A.R.E.Q., dont 85 % des membres proviennent du secteur de l'éducation – enseignement, personnel professionnel et personnel de soutien –, s'est bien sûr prononcée à ce sujet.

Pour nous, retraitées et retraités de l'A.R.E.Q., une éducation de qualité est primordiale. Il y a certains problèmes en éducation, mais il y en a toujours eu : la tâche est lourde, les élèves sont nombreux dans la classe, il y a différents niveaux dans le rythme d'apprentissage, dans la façon d'apprendre des élèves d'une même classe, tel élève a des difficultés de rétention, un autre est perturbé et dérange toujours les autres, un autre s'absente souvent, un autre ne fait pas ses devoirs, et j'en passe.

Le personnel de l'éducation doit composer avec les élèves, les contraintes, et même avec certains parents qui sont trop exigeants, qui ne le sont pas assez, qui critiquent le personnel devant les

« Il y a certains problèmes en éducation, mais il y en a toujours eu. »

enfants ou les adolescents, qui ne font pas la part des choses. Bien sûr, il y a une majorité de parents qui appuient et collaborent.

La réussite de chaque élève, c'est une préoccupation de tous les instants. Enseigner, éduquer, conseiller, aider, c'est un travail avec **des humains** et non avec **des machines**. Lorsque nous manipulons des objets, ils ne discutent pas nos consignes, nous avons le contrôle.

Il arrive que nous éprouvions certaines difficultés à échanger avec **une** personne, à nous entendre avec **un** enfant à la maison ; la classe en compte **plusieurs**, trop même parfois car on manque de temps pour s'attarder auprès de chacun, pour répondre adéquatement à la tâche d'éducatrice ou d'éducateur. Peu importe leur âge, les élèves sont des personnes **toutes différentes** qui ont des attentes, des besoins, des aspirations autant à l'école qu'à la maison ; on doit les aider à cheminer, à s'accomplir.

Nous, retraitées et retraités, appuyons les divers personnels qui travaillent dans le domaine de l'éducation afin de former les jeunes, de les préparer à un avenir de qualité ; à vivre dans un monde où les changements sont rapides, où les adaptations seront nécessaires.

Souvent, les personnes âgées et retraitées sont des ressources pour ces jeunes. Comme grands-parents, il arrive que nous

les aidions dans leurs devoirs ou leçons; nous en profitons aussi de temps en temps pour échanger sur divers sujets, pour répondre à leurs interrogations de l'heure, sur des projets futurs ou le rêve d'une carrière.

Nous souhaitons que par nos actes, nos propos, notre attitude positive, avec un esprit d'ouverture, nous leur transmettions des valeurs que nous avons développées tout au cours de la vie : valeurs de respect, de solidarité, d'entraide, de partage et de discipline. Les personnes âgées et retraitées ont contribué à bâtir la société et continuent de s'impliquer.

Une éducation de qualité fait partie des services publics, tout comme les services de santé doivent répondre aux besoins de la collectivité et demeurer publics.

**C'est ensemble**, chacun selon ses possibilités et ses responsabilités, que les divers personnels de l'éducation, **soutenus** par les parents, les grands-parents et les membres de la communauté pourront améliorer les services publics, résoudre les difficultés et faire que tous les élèves se préparent adéquatement à être les gestionnaires, les travailleuses et les travailleurs de demain.

## Merci aux personnes bénévoles impliquées en 2005-2008

Un proverbe chinois nous rappelle que nous n'avons pas tout inventé, que d'autres nous ont précédés : *En buvant l'eau du puits, n'oubliez pas ceux qui l'ont creusé.* Un merci spécial aux nombreuses personnes bénévoles qui se sont impliquées durant le dernier triennat, qui continuent leur implication au sein de l'A.R.E.Q. et dans d'autres organismes. Sans elles, l'histoire et la société ne seraient pas ce qu'elles sont.

Comme l'hiver a été long et que l'été est à nos portes, je leur souhaite du bon temps, du soleil afin de refaire le plein d'énergie.

### **Votre Association bouge, s'exprime, revendique. Nous vous résumons ici les principales sorties publiques de l'A.R.E.Q. depuis la dernière publication de la revue *Quoi de neuf?***

19 mars 2008

#### **Mesures touchant les aînés**

L'A.R.E.Q. s'est dite satisfaite de voir le gouvernement passer de l'écoute à l'action en répondant à plusieurs demandes des personnes aînées, notamment l'ajout de 80 M \$ par an pour favoriser le maintien à domicile. Il s'agit d'une somme significative mais tout de même insuffisante. Il en va de même pour le crédit d'impôt pour les personnes proches aidantes.

L'Association a toutefois rappelé que plusieurs des mesures annoncées risquaient d'avoir un effet mitigé en raison de leur portée limitée ou de leur application complexe. C'est le cas, par exemple, pour les crédits d'impôt : *Bien souvent, le problème avec ce genre de mesure, c'est que les personnes aînées et leur entourage en sont mal informés, ou encore ils se heurtent à la rigidité de l'administration gouvernementale*, a souligné la présidente de l'A.R.E.Q.

L'A.R.E.Q. appuie par ailleurs le lancement d'une campagne de sensibilisation pour promouvoir une image favorable du vieillissement. *Le vieillissement n'est pas une catastrophe. Les personnes aînées ne sont pas responsables de tous les maux du système de santé et des finances publiques. Elles apportent plutôt une contribution économique et sociale majeure, qui est appelée à croître dans l'avenir*, a poursuivi Mariette Gélinas.

29 avril 2008

#### **Semaine de l'action bénévole**

À l'occasion de la Semaine de l'action bénévole, qui se déroulait du 27 avril au 3 mai, l'A.R.E.Q. a tenu à saluer la contribution économique et sociale majeure de dizaines de milliers de bénévoles québécois, incluant une proportion importante de personnes aînées.

*Le bénévolat est une activité essentielle dans notre société. Jour après jour, dans les grands gestes comme dans les petits, des milliers de femmes et d'hommes s'emploient généreusement à bâtir un monde meilleur, que ce soit en soulageant la misère humaine ou en faisant la promotion de valeurs qui*

*leur sont chères. La semaine de l'action bénévole est une occasion de leur rendre hommage*, a souligné la présidente de l'A.R.E.Q., Mariette Gélinas.

Consciente de l'importance de valoriser la contribution des bénévoles, l'A.R.E.Q. organise d'ailleurs régulièrement, dans ses régions et ses secteurs, des activités à leur intention, par exemple, des dîners reconnaissance, des remises de prix, etc.

Il est possible de consulter l'ensemble des communiqués de l'A.R.E.Q. au [www.araq.qc.net](http://www.araq.qc.net).

## OPINIONS

### **Les commentaires d'un ex**

Je viens de parcourir le numéro de mars-avril de notre revue. Nous sommes le 15 avril, donc à 15 jours de la fin du deuxième mois couvert par ce numéro. Il me semble y avoir un problème d'échéancier. Ce n'est pas la première fois que je constate ce genre de retard dans la livraison de notre revue. Probablement que les responsables ont des explications toutes faites pour excuser cette mauvaise habitude. Nous savons tous que les retraités sont à ce point occupés qu'ils manquent de temps. Ex-membre du Comité des communications, je sais qu'il n'est pas facile d'être à jour dans ce petit monde bureaucratique qui bourdonne dans les bureaux de l'A.R.E.Q. et de la CSQ, notre mère. Cependant, me semble-t-il, il y aurait là des améliorations à apporter.

Je me permets une autre observation. Cela peut paraître un détail mais j'ai dû passer à un bon lavage des mains après avoir parcouru la revue. Mes doigts étaient teints en bleu, pas rien qu'un peu. Il faudrait voir à une meilleure qualité d'impression.

Ces observations, que je voudrais constructives malgré tout, ne m'empêchent pas d'apprécier notre revue et d'en être fier. Dès qu'elle m'arrive, après l'avoir longtemps espérée, j'aime la parcourir de la première page à la dernière.

**Benoît Descôteaux,**

Région 06 – Île de Montréal – Secteur G – Mercier-Est

NDLR : À propos du respect des échéanciers, nous souhaitons préciser, au bénéfice de l'ensemble des lecteurs de la revue, que les dates de planification, de correction, de montage graphique et d'impression ont été fidèlement respectées en tous points. Le problème en est plutôt un d'appellation. Le numéro 4 aurait dû couvrir avril-mai plutôt que mars-avril, tout comme le numéro 5 couvre juin-juillet et non mai-juin.



Photo : Paul Chamberland

## La revue *Quoi de neuf?* largement lue et appréciée

La grande majorité des membres de l'A.R.E.Q. lisent assidûment et apprécient leur revue associative. Les membres plus anciens et les femmes la lisent davantage. Les trois sujets qui suscitent le plus d'intérêt sont, dans l'ordre, l'indexation des régimes de retraite, les dossiers thématiques et la nutrition. C'est ce qui ressort du troisième et dernier volet de l'enquête menée l'an dernier auprès de nos membres. Nous vous en présentons ici les grandes lignes.

Comme on peut s'en douter, l'A.R.E.Q. consacre beaucoup d'énergie et de ressources à produire la revue *Quoi de neuf?* Envoyée à toutes les personnes membres de l'A.R.E.Q. à leur domicile, à raison de cinq numéros par an, cette revue associative vise à informer ses lectrices et lecteurs principalement à propos de la vie de l'A.R.E.Q. et de sujets qui répondent aux besoins et aux intérêts exprimés par ses membres. C'est dans cette perspective que, périodiquement, on en mesure l'appréciation afin d'y apporter les correctifs appropriés.

### Habitudes de lecture

D'après l'enquête 2007, plus de 80 % des membres de l'Association parcourent régulièrement ou toujours leur revue. Qui plus est, ils ne font pas que la survoler : 20 % des répondantes et répondants la lisent d'un couvert à l'autre, tandis qu'un autre 50 % la lisent en majeure partie.

### Appréciation de l'information et du contenu

Le niveau d'appréciation générale manifestée à l'égard de la revue montre que celle-ci atteint ses objectifs, bien qu'il y ait toujours place à l'amélioration. En effet, l'information portant spécifiquement sur les actions et revendications de l'A.R.E.Q. reçoit la faveur d'un peu plus de 75 % des répondantes et répondants. Par ailleurs, de façon générale, près du quart des répondants jugent l'information diffusée dans la revue très utile et un peu plus de 60 % assez utile. Enfin, deux répondantes et répondants sur trois présentent une opinion favorable à l'égard de l'ensemble du contenu.

### Évaluation des chroniques

La revue est un ensemble complexe qui couvre une kyrielle de dimensions, que ce soit la mission de l'A.R.E.Q. (régimes de retraite, assurances, vie associative, etc.) ou encore le contenu susceptible d'intéresser les personnes âgées (santé, environnement, dossiers, etc.). En règle générale, on constate que l'ensemble des chroniques suscite beaucoup d'intérêt. Certains sujets, à commencer par l'indexation, se démarquent particulièrement, comme en fait foi le tableau ci-dessous.

| Chroniques                 | Niveau d'intérêt |             |
|----------------------------|------------------|-------------|
|                            | Beaucoup / assez | Peu / aucun |
| Indexation                 | 91 %             | 9 %         |
| Dossier thématique         | 89 %             | 11 %        |
| Nutrition                  | 86 %             | 14 %        |
| Les petits plaisirs        | 78 %             | 22 %        |
| Vert... demain             | 77 %             | 23 %        |
| Rassurez-vous              | 76 %             | 24 %        |
| Le fin mot                 | 76 %             | 24 %        |
| Évasion                    | 74 %             | 26 %        |
| La vie des régions         | 72 %             | 28 %        |
| Les membres publient       | 64 %             | 36 %        |
| Distraction (énigme)       | 61 %             | 39 %        |
| La Grand'Toile             | 58 %             | 42 %        |
| L'effet Jasmin             | 56 %             | 44 %        |
| Fondation Laure-Gaudreault | 53 %             | 47 %        |

### Des pistes en vue d'une amélioration

En dépit des résultats globalement très positifs qui ressortent de l'enquête, force est de constater que les membres les plus jeunes, de même que les hommes, enregistrent un degré d'intérêt et un niveau de lectorat légèrement plus faibles.

Dans cette perspective, les membres de l'équipe du *Quoi de neuf?* et le conseil d'administration de l'Association considèrent que, tout en apportant certaines améliorations à l'égard de la présentation visuelle et du contenu, il importe de maintenir globalement le cap : la revue plaît à son lectorat. Elle doit néanmoins s'adapter aux réalités nouvelles des personnes âgées et retraitées.

C'est la règle que nous comptons suivre dans la préparation des prochains numéros. À vous de nous dire si nous allons dans la bonne direction !

## Vieillir en beauté... en Outaouais

Ces deux dernières années, à l'A.R.E.Q. des Draveurs de Gatineau, ce fut la réalisation d'un projet long-temps mûri pour aider les personnes retraitées à soigner leur apparence et à conserver leur forme physique. Nous avons donc élaboré quatre volets sous le thème : *Vieillir en beauté*. La formule conférence s'est avérée un excellent outil pour mobiliser nos membres.

**Le lien entre nos habitudes alimentaires et l'état de notre santé** fut un premier sujet animé par un chiropraticien de notre région. Cet exposé a permis à tous les participants de se conscientiser, afin d'adopter une habitude de saine alimentation.

La deuxième conférence fut animée par une spécialiste en communication. Le thème fut **le pouvoir des mots et la pensée positive**. De nombreux exemples tirés de notre vécu nous amenèrent à reformuler nos phrases pour favoriser de meilleures interactions et acquérir des attitudes plus positives.

En janvier dernier, lors du 3<sup>e</sup> volet, « **Mythes et réalités du conditionnement physique des aînés** », un conseiller de Kino-Québec nous a suggéré des exercices d'assouplissement, d'équilibre et d'endurance. On a insisté sur la régularité dans la pratique de nos activités.

Ce fut l'occasion pour chacun de se questionner et de décider d'être plus actif par de saines habitudes de vie. Le guide d'activités physiques pour les aînés fut distribué à tous les participants.

Puis, le 12 février, ce fut **Défilé de mode et soins de la peau** qui a fait courir les foules. Nos spécialistes invitées ont démontré à l'auditoire comment prendre soin de sa peau et certaines techniques de maquillage.

Avant la pause du dîner-buffet, tous furent conviés à pratiquer quelques exercices faciaux afin de soigner et de conserver l'élasticité de leur peau. La présentatrice Suzanne nous fit bien rire...

Certaines de nos retraitées acceptèrent d'être mannequin d'un jour et firent avec brio leur défilé à travers l'assistance. Par la suite, des conseils furent prodigués sur la façon de choisir et d'agencer les accessoires et les bijoux d'accompagnement. On invita un photographe professionnel pour celles qui voulaient conserver un souvenir de cette journée mémorable. Oui, à l'A.R.E.Q. des Draveurs on est dynamique !

Des conseils de beauté et de maquillage très appréciés, devant un auditoire des plus attentifs.

## Une exposition d'art visuel à Montréal

Une première au Musée des maîtres et artisans du Québec et pour les membres du Comité des arts visuels de la région de Montréal : une trentaine d'artistes et artisans de l'A.R.E.Q. région de Montréal ont exposé leurs œuvres du 5 au 16 mars dans plusieurs disciplines.

La réalisation du projet s'est déroulée en plusieurs étapes : consultation des membres du Comité directeur du secteur Sainte-Croix (06-C), présentation du projet aux responsables du Comité des arts visuels de la région de Montréal, contacts avec le directeur du Musée et finalement, soumission d'un projet inédit à la présidente régionale de notre Association. Quelques semaines plus tard, le projet *Être de son temps* 2008 se concrétisait.

Huit ateliers et conférences ont été présentés simultanément :

- l'art, comment être à l'aise pour en parler par Denis Bergeron, responsable régional du Comité ;
- le quilling, l'art du filigrane de papier par Johanne Clément ;

- l'art du fléché par Françoise Dufresne ;
- la technique de la peinture chinoise par Diane Bertrand ;
- la sculpture par Pierre Noreau ;
- la broderie japonaise par Marie-Marguerite Kosseim
- la santé des femmes par Marie Barrette.

Au cours de l'exposition, Jacqueline Allie et Mariette D'Amour ont démontré leur habileté en peignant sur place. Lors du vernissage, le 5 mars, plus d'une cinquantaine de personnes ont bravé la tempête. À l'intérieur de la petite église transformée en musée, régnait une ambiance feutrée par la lumière diffusée à travers les magnifiques vitraux et par la musique de Bach et de Mozart. Dans un décor aussi sublime, il semblait que toutes les œuvres se trouvaient rehaussées et acquéraient de la prestance.

Selon les paroles de Jean-Maurice Demers, initiateur du Comité des arts visuels de la région de Montréal, ce genre d'événement est une pratique à importer dans nos secteurs et une idée qui devrait nous inspirer.

**Solange Catafard-Mayer,**  
présidente de secteur – Région 06 – Île de Montréal -  
Secteur C - Sainte-Croix

# L'Abitibi-Témiscamingue souligne le Jour de la Terre

C'est sous le thème *Agir pour l'avenir* que les membres retraités de l'enseignement de l'Abitibi-Témiscamingue ont tenu une journée régionale sur l'environnement, le 22 avril dernier à Rouyn-Noranda, à l'occasion du Jour de la Terre.

Les personnes participantes ont beaucoup apprécié cette journée de sensibilisation, d'information et de questionnement. Le rôle qu'elles doivent jouer pour faire leur part dans ce grand

« Lorsque nous parlons d'environnement, nous pensons d'abord à la nature et à la pollution, mais l'environnement ce sont aussi les hommes et les femmes qui habitent cette terre et les relations entre les individus. »

chantier de recherche de solutions pour restaurer la Terre, leur apparaît plus précis et plus nécessaire que jamais.

Les excellentes conférences de Mariette Gélinas, à propos du vieillissement dans un environnement sécuritaire, et d'Éric Laroche (Mouvement des écoles vertes Bruntland - CSQ), à propos des changements climatiques, ont amené les inévitables questions suivantes :

- quoi faire pour s'assurer que les membres de l'A.R.E.Q. puissent vieillir dans un environnement sécuritaire ?
- comment faire notre part dans la nécessaire restauration de la planète et surtout comment le faire ?
- Comme pédagogue, comme citoyenne et citoyen comment peut-on agir dans ce grand débat qui interpelle vieux et jeunes ?

## Des solutions à notre portée

Il faut d'abord analyser la situation, s'informer, se documenter, convaincre, sensibiliser, devenir une actrice ou un acteur dans le débat, dénoncer si nécessaire, bref *rayonner dans son milieu* comme le disait si bien une participante.

Individuellement, il faut poser des gestes au quotidien : rouler en voiture économique, recycler, récupérer, réutiliser, composter, planter des arbres – ceux-ci nous permettent de respirer et de capter le carbone ou gaz à effet de serre –, consommer bio, utiliser des produits biodégradables, acheter des produits locaux, etc.



Les Ateliers Manutex – Rouyn-Noranda  
Claire Godard et Céline Grenier

Petit à petit, nous prenons conscience qu'il existe des solutions à notre portée et que nous pouvons faire quelque chose. Chaque petit geste compte. Voilà les conclusions que nous pouvons tirer de cette magnifique journée qui réunissait une cinquantaine de personnes toutes impliquées au niveau de leur secteur.

L'évènement nous a aussi permis de créer des liens étroits avec les organismes suivants : le Syndicat de l'enseignement de l'Ungava et de l'Abitibi-Témiscamingue (représenté lors de cette journée par Guy Savard), le Mouvement des écoles vertes Bruntland (Marc Nantel), le Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (Jacinthe Châteaubert), la Table régionale des personnes âgées de l'Abitibi-Témiscamingue (Julianne Pilon), les Ateliers Manutex, une entreprise d'économie sociale qui emploie quatre-vingt-dix personnes ayant des contraintes diverses (Céline Grenier) et, enfin, l'Agence de solidarité internationale Corcovado (Denis Gauthier et Diane St-Onge).

Un gros merci à Mariette Gélinas, Éric Laroche et Lucie Genest. Merci également à Denise Boulanger pour le *Petit guide pour faire votre part*.

# Impasse au Comité de l'Assemblée nationale

**La poursuite de notre principale revendication a donné lieu, au cours des derniers mois, à de nombreux rebondissements et engendré – une fois de plus – de vives déceptions. En effet, les travaux du Comité de travail sur l'indexation se sont soldés par un échec au cours des derniers jours. Certains ont tenté, sans grande subtilité, d'en faire porter l'odieux aux retraités. Le constat d'échec repose en fait sur l'ensemble des membres du comité et notamment sur le Conseil du trésor.**

Rappelons, d'entrée de jeu, qu'un Comité de travail sur l'indexation a été créé l'automne dernier à la demande de l'Assemblée nationale. Son mandat était, essentiellement, de déterminer les principaux faits et paramètres liés au dossier, de même que le coût de différents scénarios d'indexation. Le comité était formé de six membres, dont deux représentants du Groupe de travail des associations de retraités (GTAR).

Le rapport du comité devait, en outre, ne comporter aucune recommandation et susciter une adhésion unanime. Ainsi, au terme d'un marathon qui a duré sept mois et donné lieu à des débats et des échanges intenses, ainsi qu'au dépôt de nombreuses propositions et de contre-propositions, les membres du comité de travail n'ont pu s'entendre sur un texte consensuel. Malgré tout, le rapport a été déposé le 29 mai à l'Assemblée nationale.

Les parlementaires ont demandé la tenue d'une commission parlementaire d'ici l'automne afin d'entendre les membres du comité à ce sujet. L'A.R.E.Q. a accueilli cette annonce avec satisfaction, puisque les deux représentants des retraités au comité, dont notre présidente Mariette Gélinas, pourront y exposer de long en large leur point de vue légitime.

D'ici là, il nous apparaît important d'apporter certaines précisions qui, selon nous, expliquent pourquoi les représentants des retraités ne pouvaient endosser le contenu du rapport.

## Les demandes des retraités largement ignorées

D'abord, disons-le clairement : la volonté des retraités d'apporter une contribution sérieuse et constructive aux travaux du comité n'a pas été reconnue à sa juste valeur. Cette situation est d'autant plus désolante

que l'A.R.E.Q. se réjouissait de la création du comité et, en conséquence, y a investi énormément d'énergies ces derniers mois.

Ainsi, tout au long des travaux, les retraités ont fait part de leurs commentaires généraux sur l'objet d'étude du comité, demandé la reformulation d'éléments jugés tendancieux, réclamé des précisions, etc. Bref, ils se sont appliqués avec vigueur et rigueur. Or, leurs demandes ont été largement ignorées. Ils se sont retrouvés, plus souvent qu'autrement, dans une situation où on leur demandait simplement de réagir, séance tenante, à des documents déjà rédigés.

Cette approche contre-productive a fait en sorte qu'à deux reprises, nos représentants se sont vus dans l'obligation de demander une pause pour prendre du recul et préparer des contre-propositions. Celles-ci n'ont jamais ébranlé l'orientation de base déjà implantée par les autres membres du comité. Pourtant, la compréhension du mandat de l'Assemblée nationale était en cause. Rien de moins.

## Un rapport qui ratisse trop large

Par ailleurs, à nos yeux, le rapport rendu public outrepassa le mandat initial fixé par l'Assemblée nationale. Au lieu de se consacrer essentiellement à la question du « combien », soit le coût de différents scénarios d'indexation, le comité s'est aussi penché sur le « comment » et sur le « quand ». Ce n'est pas banal.

Le « combien », selon des données produites par la CARRA, c'est environ 2 milliards de dollars pour la demi-indexation (IPC moins trois pourcent, minimum 50 %), accompagnée d'une hausse d'environ 1 % des taux de cotisation des participants ; c'est environ 7 milliards pour la pleine indexation, accompagnée d'une hausse de 6 % des taux de cotisation. Ces chiffres, nous ne les contestons pas. Ils pourront alimenter les débats dans le dossier au cours des mois à venir.

Le « comment » et le « quand », ce sont les mécanismes de financement de l'indexation qu'aborde le rapport en n'en retenant évidemment qu'un seul : le scénario du pire. C'est ainsi qu'en vertu des normes comptables en vigueur, les montants nécessaires pour indexer nos pensions sont affectés par le comité aux dépenses du gou-



Photo : Véronique Bilodeau

« **Les retraités ne veulent pas mettre les finances publiques sur la paille. Ils veulent néanmoins que soit corrigée une injustice historique. Des solutions sont envisageables. Encore faut-il le vouloir.** »

vernement pratiquement d'un seul coup, soit la première année d'indexation. Ajoutez d'un coup deux milliards au budget du gouvernement et, dans le contexte actuel, vous plongez à coup sûr le Québec en déficit.

Comment croire que cette approche, soi-disant incontournable, ne vise pas à donner des munitions à celles et ceux qui cherchent à présenter nos demandes comme irréalistes? Les retraités ne veulent pas mettre les finances publiques sur la paille. Ils veulent que soit corrigée une injustice historique qui les appauvrit année après année. Nous croyons à bon droit que le versement de l'indexation pourrait être étalé dans le temps. Des solutions sont envisageables. Encore faut-il le vouloir.

Or, en raison de la coloration politique du dossier, ces enjeux, certes importants, ne relèvent pas tant du travail d'acteurs que d'une table de travail réunissant le gouvernement et les retraités, dont nous réclamons la création depuis deux ans.

### **Une brique inutilement complexe**

Par ailleurs, à de multiples reprises au cours des travaux du comité, les retraités ont signifié, en vain, l'importance de produire un rapport accessible et explicatif. On le sait, le dossier de l'indexation est extrêmement complexe et technique. Le rapport de plus de 200 pages qui a été rendu public n'éclairera pas adéquatement les députés de l'Assemblée nationale, auxquels il s'adressait en premier lieu, non plus que les personnes retraitées et le commun des mortels.

De plus, dans sa démarche, le comité n'a pas suffisamment tenu compte du fait que des dizaines de milliers d'employés des secteurs public et parapublic sont participants à d'autres régimes de retraite que le RREGOP et que des particularités majeures les différencient, notamment au chapitre du passif. Les retraités tenaient à ce que chacun des régimes soient mis en relation avec l'indexation, plutôt que d'être mis dans le même panier de l'indexation. L'A.R.E.Q., par exemple, compte actuellement 24 001 membres rentiers du RREGOP, mais aussi 23 330 au RRE et 2266 du RRCE. Le rapport ne s'intéresse guère à ces derniers.

Encore une fois, l'enjeu n'est pas banal : une partie importante du coût de l'indexation résulte de la décision historique du gouvernement de ne pas créer de caisse pour le RRE et le RRF, de sorte que les cotisations des participants ont abouti dans le fonds consolidé. Le gouvernement a utilisé les sommes pour payer des routes et des hôpitaux, inscrivant sa contribution aux régimes de retraite directement à la dette. En conséquence, l'indexation, par manque de clairvoyance, lui coûtera plus cher.

### **Le surplus de 6 milliards**

Enfin, un enjeu fondamental a été presque complètement éludé. Il s'agit de la question des six milliards de dollars que contient la caisse des participants au RREGOP et que le rapport du comité qualifie simplement de « provision ». Or, ce montant n'est ni un coussin pour prévenir des rendements défavorables, ni un coussin pour contrer le vieillissement. Il s'agit du solde entre l'actif de la caisse et les prestations acquises. Nous considérons donc qu'il s'agit d'un surplus. Appelons un chat un chat.

Or, s'il en faisait autant, le gouvernement devrait clairement respecter ou renier ses engagements antérieurs. En effet, en 2002, alors qu'il était dans l'opposition, le Parti libéral s'était engagé formellement, par voie de résolution, à « procéder progressivement à l'indexation des régimes de retraite des employés des secteurs public et parapublic, de façon à rétablir le pouvoir d'achat de ces retraités, selon les surplus actuariels disponibles ». On comprend donc, dans ce cas, que certains membres du comité de travail aient lourdement insisté pour que le rapport parle d'une provision plutôt que d'un surplus.

### **La table est mise**

Cela dit, s'il y a une chose de positive dans ce rapport, c'est qu'il affirme clairement que les retraités sont victimes d'une perte importante de leur pouvoir d'achat. À notre connaissance, c'est l'une des premières fois, sinon la première, que des mandataires du gouvernement le reconnaissent formellement.

Loin de baisser les bras, l'A.R.E.Q. et les autres membres du GTAR entendent donc poursuivre leurs efforts, avec force et détermination et dans un souci de dialogue constructif, pour obtenir la correction d'une injustice que vivent les milliers de personnes retraitées du secteur public depuis plus de vingt-cinq ans.

**Détails au [www.araq.qc.net](http://www.araq.qc.net)**



# Aux portes du Congrès 2008

J'ai la chance de vieillir  
De voyager vers ma liberté intérieure  
Où tout est beau  
Je récolte le long de ma route  
Des milliers de plaisirs

**Thérèse Benoît**

**N**otre présidente, Mariette Gélinas, donnait le ton au Conseil provincial les 31 mars, 1<sup>er</sup>, 2 et 3 avril, tenu à Victoriaville. Même si un tel regroupement de personnes, 121, ne se déplace pas pour parler de choses abstraites, il est intéressant de noter que le but ultime de ce Conseil provincial est de faire en sorte que les 51 000 personnes retraitées âgées de 50 à 105 ans soient le plus possible en présence d'éléments qui font plaisir comme le texte de madame Benoît le souligne. La région 04, hôteesse, dirigée par Ghislaine Larivière, a su agrémenter le séjour des personnes invitées car tout s'est déroulé sans anicroche. Le plus nombreux groupe de retraités de la province, l'A.R.E.Q., se réunissait pour réfléchir sur certains dossiers dont la santé et la protection du pouvoir d'achat en plus de faire une préparation immédiate au Congrès.

Note : En raison du calendrier de publication de la revue *Quoi de neuf ?*, au moment où vous lisez ces lignes, le 42<sup>e</sup> Congrès de l'A.R.E.Q. viendra de prendre fin. Les recommandations du Conseil provincial qui sont mentionnées dans cette activité ont donc été présentées et débattues par les quelque 650 membres délégués. Afin d'en connaître la teneur exacte, nous vous invitons à consulter le site Internet de l'A.R.E.Q. au [www.araq.qc.net](http://www.araq.qc.net). De plus, un article complet sera consacré au Congrès dans la revue *Quoi de neuf ?* volume 31, numéro 1 (octobre 2008).

Un grand souci de l'adhésion de tous les membres aux thèmes présentés au Congrès était omniprésent :

### **La protection du pouvoir d'achat**

On désire que l'Association accentue ses démarches sur le dossier de l'indexation de la rente de retraite versée par la CARRA jusqu'à la pleine indexation.

### **La santé et le bien-être des personnes âgées**

On doit suivre des sujets comme le suicide assisté, les politiques municipales, l'approche privilégiée en matière de services offerts en CHSLD et la réalité des personnes proches aidantes.

### **La vie associative**

On doit valoriser davantage l'engagement des personnes élues et des personnes impliquées dans nos comités.

### **L'influence de l'A.R.E.Q. et les communications**

Le souci d'une plus grande visibilité et d'une image publique de qualité.

### **L'environnement**

Une meilleure compréhension des liens possibles entre l'économie et l'environnement permettrait de clarifier les véritables enjeux qui s'y rattachent.



Photo : Eric Laroche

## L'égalité de droit et de fait entre les femmes et les hommes

Les femmes vivent encore trop de situations pénibles : hypersexualisation, pauvreté, abus, violence.

## L'action relative à la condition des hommes

Il faut prendre le temps nécessaire pour bien nous approprier les préoccupations de ces personnes qui participent moins à la vie associative.

## L'action sociopolitique

L'action sociopolitique vise à agir sur le pouvoir politique et les politiques proposées.

## La place des personnes âgées dans la société

Les personnes âgées contribuent d'une manière importante au développement de la société à travers une multitude d'actions économiques et sociales.

## Atelier sur la santé

Un atelier animé par Hélène Lebrun a permis à l'assistance de constater que les dépenses du Québec pour les soins de santé se situent au dernier rang des provinces du Canada, que l'impact du vieillissement sur l'augmentation du coût en santé est minime, soit moins de 1 %, que l'augmentation des coûts des médicaments est la principale raison de l'augmentation des dépenses en santé, que la contribution du secteur privé pour des chirurgies mineures ne conduit pas à des économies pour l'État.

## Dossier retraite

Robert Gaulin, avec du feu dans les yeux, a parlé avec conviction de l'attitude du gouvernement qui consiste à colorer le passé et à noircir l'avenir. L'État n'aurait pas l'argent nécessaire pour répondre aux revendications des retraités qui ont été pénalisés par la non-indexation de 1982-1999. Il a prouvé chiffres à l'appui que la caisse des participants a un surplus de 6 milliards venant de la contribution au fonds de pension du RREGOP. Il réclame de madame Forget de rendre à César ce qui appartient à César. Heureusement, l'Assemblée nationale a accepté à l'unanimité de former un comité sur la non-indexation. Il y a progrès mais pas encore une victoire.

## On part ou l'on reste en place

Madame Mariette Gélinas, tout épanouie, a annoncé qu'elle se représentait au poste de présidente, Pierre-Paul Côté, au poste de trésorier. Robert Gaulin quitte son poste de premier vice-président non sans un petit pincement au cœur, tout comme Adrienne Carpentier qui laisse le soin à d'autres de combler son poste de secrétaire. Certaines présidentes de régions ont manifesté de l'intérêt assurant ainsi la pérennité de l'Association et par ricochet de plus satisfaisants jours de retraite aux membres.

## Un nouveau conseiller à l'A.R.E.Q.

C'est avec plaisir que l'Association annonce l'arrivée de Pierre Hardy, conseiller à la Formation et à la vie associative. En remplacement d'Éric Laroche, qui s'est joint à l'équipe du Service de recherche de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), monsieur Hardy a la responsabilité des Sessions de préparation à la retraite (SPR) et fait le suivi des dossiers relatifs à l'environnement et à la condition des hommes.



Photo : Paul Chamberland

Ses expériences de travail au sein du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et de commissions scolaires l'ont amené à donner de la formation à des publics variés et à participer à l'élaboration ainsi qu'à la mise en œuvre de différents programmes. L'analyse de politiques de même que la rédaction de mémoires sur de nombreux sujets d'actualité en matière de main-d'œuvre et d'éducation lui ont permis de développer des compétences sur les plans de la synthèse, de l'analyse, de la communication et de l'organisation qu'il saura mettre à profit dans le cadre de ses fonctions. Bienvenue de nouveau, Pierre, et bonne poursuite dans la réalisation de tes mandats.

**Denise Archambault,**  
directrice générale

# La présidente de l'A.R.E.Q. honorée pour son engagement social

La présidente de l'A.R.E.Q., Mariette Gélinas, a été honorée deux fois plutôt qu'une au cours des dernières semaines pour son implication sociale bénévole. Ces reconnaissances, qui soulignent l'engagement de madame Gélinas, principalement au sein de l'A.R.E.Q., rejaillissent sur l'ensemble des 51 000 membres de notre Association.

Madame Gélinas a d'abord reçu la Médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés (argent). Cette distinction a pour but de reconnaître l'engagement, la détermination et le dépassement de soi de Québécoises et Québécois qui ont eu une influence positive au sein de leur communauté ou de la nation québécoise.

Ce programme de distinctions honorifiques a été relancé lors de la nomination de Pierre Duchesne comme 28<sup>e</sup> Lieutenant-gouverneur du Québec, l'an dernier. La cérémonie solennelle a eu lieu en présence de la famille de madame Gélinas, à Trois-Rivières.

Soulignons que la présidente de l'A.R.E.Q. pour la région Cœur et Centre-du-Québec, Ghislaine Larivière, a également reçu cette médaille.

## Hommage aux bénévoles

Par ailleurs, Mariette Gélinas a aussi été honorée le 20 mai dans le cadre d'une cérémonie *Hommage aux bénévoles*, organisée par la députée de Taschereau à l'Assemblée nationale, Agnès Maltais.

Dans le texte de mise en candidature qu'il a signé, le 1<sup>er</sup> vice-président de l'A.R.E.Q., Robert Gaulin, soulignait à juste titre que Mariette Gélinas est *une femme de coeur, de tête et d'engagement inébranlable. Depuis sa retraite, elle consacre un nombre incalculable d'heures de bénévolat pour contribuer à créer une image positive des personnes âgées et mettre en évidence leur contribution essentielle au développement d'une société québécoise plus solidaire et tournée vers l'avenir. Elle met tout son coeur, en plus de son temps, pour créer des consensus, rallier autour d'actions à poser dans l'intérêt commun. Elle ne recherche pas le vedettariat*



Mariette Gélinas en compagnie du Lieutenant-gouverneur, M. Pierre Duchesne

Photo : Jean-Sébastien Mackay

*mais contribue efficacement à l'atteinte de résultats concrets. Une femme à connaître.*

À cet égard, il importe de rappeler que des milliers de bénévoles membres de l'Association, aux quatre coins du Québec, accordent de leur temps et de leurs énergies pour contribuer à bâtir un monde meilleur. Ces personnes se reconnaîtront sans aucun doute dans l'hommage rendu à madame Gélinas.

## Avis à nos membres masculins de 70 ans ou plus

Le Centre de recherche de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal réalise une enquête pancanadienne sur la santé des hommes de cinquante-cinq ans et plus. Étant donné l'intérêt de cette recherche et de ses éventuelles retombées quant au bien-être masculin, le Conseil exécutif de l'A.R.E.Q. a autorisé le Centre de recherche à mener l'enquête auprès de ses membres. Pour les besoins de l'enquête, un échantillon de membres masculins âgés de soixante-dix ans et plus est requis. La participation est anonyme et le Centre s'engage à détruire toutes données nominatives servant à l'envoi de documents.

Ceux qui recevront le questionnaire par courrier, sont invités à le compléter. Il en va du mieux-être de nos membres. Quant à l'A.R.E.Q., nous nous engageons à vous entretenir ultérieurement des résultats de l'enquête et de ses suites.



Photo : C. Caron-Vallancourt

## La réduction de la rente de la CARRA à 65 ans

Saviez-vous que la moyenne d'âge des membres à l'A.R.E.Q. a atteint 65 ans ? On peut prétendre que notre groupe a atteint l'âge de la maturité et de la sagesse. Cela étant dit, les personnes qui fêteront leurs 65 ans verront leur rente de retraite de la CARRA réduite. Ce n'est pas une nouvelle qu'on apprend à 65 ans. La CARRA informe par écrit les prestataires dès le moment de leur retraite du montant qui sera réduit à 65 ans. Sauf que, 65 ans, pour plusieurs, au moment de la retraite, c'est bien loin.

Pourquoi donc, cette réduction à 65 ans ? Une des raisons de cette coordination est que le total des rentes qu'une personne peut recevoir du RRQ et de son régime de retraite correspond à environ 70 % du salaire moyen qu'elle recevait avant de prendre sa retraite, si elle a accumulé 35 années de service. Puis, il y a aussi, parce que le traitement admissible au moment où l'on cotise au régime est diminué d'une valeur de 35 % du Maximum des Gains Admissibles de la RRQ (MGA) de l'année en cours. Donc, le taux réel de la cotisation versée est moindre que le taux de cotisation annuelle du régime. Autrement dit, on ne cotise pas un taux réel.

Pour l'année 2008, le taux au RREGOP est de 8,19 % sur la partie qui excède 35 % du maximum des gains admissibles (MGA) de l'année (44 900 \$) au sens du Régime de rentes du Québec (RRQ).

La formule de calcul de la cotisation au RREGOP est la suivante :

|                                      | Exemple 1           | Exemple 2     |
|--------------------------------------|---------------------|---------------|
| Traitement admissible                | 42 000,00 \$        | 24 000,00 \$  |
| Moins : exemption RRQ                | 15 715,00 \$        | 15 715,00 \$  |
| (35 % X MGA) 2008 : 35 % X 44 900 \$ |                     |               |
| Salaire cotisé :                     | 26 285,00 \$        | 8 285,00 \$   |
| <b>Taux 2008 : 8,19 %</b>            |                     |               |
| Cotisation payable                   | 2 152,74 \$         | 678,54 \$     |
| (8,19 x 26 285 \$)                   | (8,19 % X 8 285 \$) |               |
| <b>Taux réel après exemption RRQ</b> | <b>5,13 %</b>       | <b>2,83 %</b> |

Cette formule existe depuis le début du RREGOP et cela explique pourquoi à l'âge de 65 ans, la rente du RREGOP, du RRE, du RRCE est réduite car le taux réel est soustrait de l'exemption du RRQ ; c'est ce qu'on appelle la coordination avec la RRQ.

La formule pour déterminer la valeur de la coordination de la pension avec la rente RRQ est la suivante :

### RREGOP ET RRE

|  |   |   |   |   |
|--|---|---|---|---|
| Taux annuel de coordination de la rente au RRQ (0,7 %) | × | Service pour le calcul de la rente depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1966, jusqu'à concurrence de 35 années | × | MGA moyen ou salaire moyen des 5 dernières années |
|--|---|---|---|---|

### RRCE

|  |   |   |   |   |
|--|---|---|---|---|
| Taux annuel de coordination de la rente au RRQ (0,7 %) | × | Service total dans la mesure où il est nécessaire pour atteindre le maximum de 70 % sauf les années à 2 % avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1966 | × | MGA moyen ou salaire moyen des 5 dernières années |
|--|---|---|---|---|

À cela s'ajoute bien sûr, la pension de la Sécurité de la vieillesse à 65 ans.

## Convocation à l'Assemblée générale d'ASSUREQ

### À tous les membres d'ASSUREQ

En vertu de l'article 3.03 des règlements d'ASSUREQ l'Assemblée générale se réunit tous les ans, à la date et au lieu déterminés par le Conseil d'administration. La convocation de l'Assemblée générale est expédiée par écrit à tous les membres, au moins vingt et un (21) jours francs avant sa tenue.

Par la présente, vous êtes cordialement invités à l'Assemblée générale.

### Date :

Lundi 20 octobre 2008

### Heures :

- Inscription : 13 h
- Ouverture de l'assemblée : 14 h

### Lieu :

**Hôtel Pur,**  
395, de la Couronne  
Québec (Québec) G1K 7X4  
Téléphone : 418 647-2611  
Sans frais : 1 800 267-2002  
Salle Saint-Laurent

### Parmi les sujets traités

Les conditions de renouvellement au 1<sup>er</sup> janvier 2009

### Les élections au Conseil d'administration D'ASSUREQ

- Les postes vacants :
  - Présidence
  - Deuxième vice-présidence
- Les formulaires de mise en candidature seront disponibles sur place.



Photo : Véronique Bilodeau

# La référence pour les proches de personnes âgées

**V**oici le titre de ce bijou de site Internet dont nous voulons vous parler. Grâce à l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal, vous trouverez un site qui s'adresse à vous qui prenez soin d'une personne âgée vivant à domicile, en résidence ou en centre d'hébergement et de soins de longue durée. Vous y trouverez de l'information, du soutien et de la formation qui vous faciliteront la vie et vous aideront aussi à prendre soin de vous.

Vous y trouverez une mine de renseignements des plus pertinents divisés en quatre sections : *aidant au quotidien*, *questions de santé*, *services aux aidants et vers l'hébergement*.

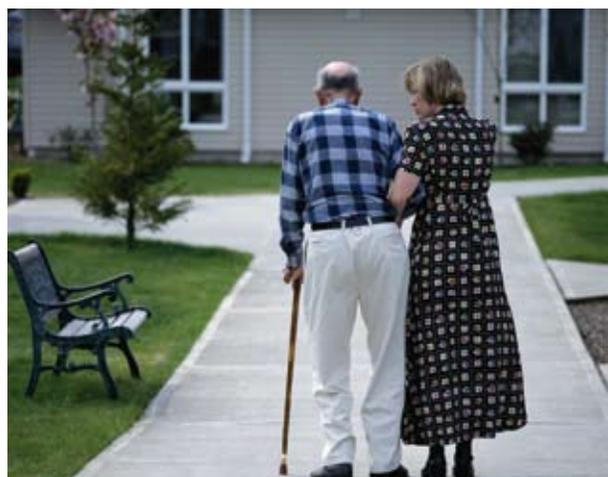


Photo: PhotoDisc

## Aidant au quotidien

Vous trouverez des informations sur la communication, sur la gestion des émotions, sur le soutien dont on peut avoir besoin et où le trouver, sur les relations familiales, sur la façon d'organiser son temps et des petits trucs au quotidien.

## Questions de santé

Parlons de votre santé : vivre avec le changement, accepter la maladie, comprendre le système de santé, prendre des médicaments.

Il y a notamment un petit tableau très instructif sur le cheminement d'une demande de soutien au CLSC.

## Services aux aidants

Sont ici répertoriés plus de 675 organismes, associations et établissements qui offrent du soutien aux proches aidants. Ils sont divisés par région et par types de services. Connaissez-vous bien tous les services disponibles dans votre région ?

## Vers l'hébergement

Cette section aborde le choix déchirant de l'hébergement, comment choisir le bon type de ressource, le processus d'admission, puis l'adaptation au nouveau rôle d'aidante et d'aidant quand la personne proche est hébergée, comment intégrer l'équipe des soins et finalement comment réorganiser sa vie après.

Et ce n'est pas tout, sous un onglet intitulé *Droits* vous trouverez une invitation à consulter les lois provinciales pour connaître vos droits et vous aurez accès à la liste des droits fondamentaux des usagers et des prestataires des services de santé et services sociaux.

Sous l'onglet *Aide financière* sont résumés trois programmes québécois de crédit, soit le crédit d'impôt pour aidant naturel, le montant pour déficience grave et prolongée des fonctions mentales ou physiques et le crédit d'impôt pour hébergement d'un parent. Ces descriptions sont réduites, mais chaque fois, vous pourrez cliquer pour obtenir des informations supplémentaires.

## Votre cotisation à l'A.R.E.Q.

Tout comme l'an dernier, des ennuis techniques nous ont empêchés d'entrer le montant de votre pension indexée dans notre système informatique en janvier, comme cela se fait habituellement. Cette situation nous contraint à effectuer la modification sur le chèque du mois de juin.

Il est fort possible qu'il y ait des variations s'échelonnant sur deux ou trois mois pour équilibrer le tout. Il se peut aussi qu'il n'y ait pas de déduction pour certaines personnes, le tout dépendant de la variation du montant de pension. Pour la vaste majorité des membres, toutefois, cela représentera une différence de quelques sous en plus.

Nous nous excusons de ces incon vénients et comptons sur votre compréhension.

**Margot Bouchard**

Coordonnatrice de la gestion des membres

# Connaissez-vous l'histoire des écoles canadiennes outre-mer ?

Après la Seconde Guerre mondiale, il y a formation de l'OTAN (1949) pour le maintien de la paix en Europe et le Canada y contribue par la participation des forces armées. En 1951, des forces terrestres sont à Hanovre et les escadrons aériens arrivent en France en 1952. À ce moment-là, les militaires mariés ne sont affectés que pour une année et les célibataires, deux. Mais les militaires en France, à Grostenquin y amènent leur famille à leurs frais et celles-ci sont installées dans des roulottes. Que feront les 53 enfants pour s'instruire puisque l'école française la plus proche est à une dizaine de milles ? (pas d'autobus jaunes). Le commandant décide d'organiser trois salles de cours dans une baraque et trois femmes de militaires, ex-institutrices, y enseigneront. Elles sont rémunérées avec les profits de la cantine : 10 \$ par jour.

## Un premier groupe d'enseignants formé

En 1954, il y a changement aux affectations des militaires et on leur offre des logements familiaux et des écoles. Dès lors, commence une campagne de recrutement auprès des commissions scolaires et les premiers enseignants arrivent à l'été 1954.

Les enseignants logent tous dans des baraques et ont le statut d'officier, mais les institutrices attendront près de dix années avant d'être admises aux bars des mess.

Alors, lorsqu'elles ont soif, elles commissionnent leurs collègues masculins pour leur apporter un verre dans les salons. Dès les premières années, les écoles peuvent accueillir de la première à la treizième année.

En 1968-1969, c'est la période où il y a le plus de contingents canadiens en Europe et donc le plus d'enfants dans les écoles : environ 8 000 dans 22 écoles et un effectif de 530 professeurs. À la fermeture des bases en 1994, il reste deux écoles à Lahr. L'école Jean-Vanier qui a déjà compté 750 élèves à l'école anglaise.



Premier groupe d'enseignants de Québec avant leur départ pour enseigner outre-mer en 1954.

De gauche à droite : Thérèse Ouellet, Louis Dussault, Huguette Lockwell, Isabelle Magnan, Me Cyrille Delage (prés. Comm. sc. de Québec) Suzan McKenna, Cécile Petitclerc, Gilles Goulet, Gaby Desrosiers, Monique Beudet

Bien sûr, tous les enseignants qui ont eu le bonheur de travailler en Europe ont eu le goût de se rencontrer occasionnellement par groupes ou par régions. Tant de souvenirs mémorables ! Puis, en 1976, quelques personnes ont décidé de former une association avec rencontres annuelles, alternant entre l'est et l'ouest du Canada. La ville de Québec, qui a déjà été l'hôte de deux grandes rencontres en 1982 et 1998, renouvelle l'invitation aux intéressés en cette faste année de son 400<sup>e</sup> anniversaire.

## Retrouvailles en août

Nos activités de l'ordre du Stanntisch < regroupement du personnel enseignant qui a travaillé pour le ministère de la Défense nationale particulièrement en Allemagne > auront lieu les 19, 20 et 21 août, durant le festival de musique militaire. En voici les grandes lignes : le 19, accueil et buffet au Carter Hall ; le 20, repas-croisière sur le Louis-Joliet et le 21, visite guidée de l'exposition *Le Louvre à Québec* suivie d'un repas au Parlementaire, le restaurant de l'Assemblée nationale. Vous comprenez que le nombre de places est limité.

## Inscrivez-vous le plus tôt possible !

Pour renseignements :

Pierre Berkers 514 683-8266 ou pberkers@sutton.com



# La rivalité Québec/Montréal 400 ans d'histoire...

La rivalité entre les villes de Québec et de Montréal est très ancienne. Elle date même de l'époque amérindienne. En 1535, lorsque Jacques Cartier veut remonter le Saint-Laurent, les Amérindiens de Stadaconé (Québec), désirant s'assurer l'exclusivité des échanges avec les Européens, lui prédisent *la mort des Blancs, sous l'excès de neige et de glace*, s'il s'aventure jusqu'à Hochelaga (Montréal).

La rivalité Québec/Montréal se poursuivra par la suite avec l'arrivée des Européens. En 1642, les Québécois, craignant que la fondation de Ville-Marie (Montréal) ne mette en péril leur propre établissement, offrent à Maisonneuve de s'installer à l'île d'Orléans. Ce dernier leur répondra qu'il se rendra à Montréal *quand tous les arbres de cette île se changeront en autant d'Iroquois*.

D'autres mésententes suivent. En 1653, on refuse à Maisonneuve les embarcations demandées retardant l'arrivée de renforts pour Montréal. Jeanne Mance veut persuader madame de la Peltrie, bienfaitrice des Ursulines de Québec, de s'établir à Montréal et dans un autre ordre d'idées, Frontenac, gouverneur général de la colonie, tente d'accaparer le commerce des fourrures au détriment de François-Marie Perrot, gouverneur de Montréal. La querelle des gouverneurs se terminera à Versailles. En 1694, l'inauguration de l'église des Récollets à Montréal

donnera lieu à d'autres chassés-croisés. Louis Hector de Callières, le gouverneur de Montréal, et M<sup>gr</sup> de Saint-Valier, l'évêque de Québec, veulent que leur prie-Dieu, prétextant le protocole, soit en avant de celui de l'autre. L'affaire sera à nouveau réglée à Versailles.

## La distance comme facteur de démarcation

Au début de la colonie, la grande distance qui sépare la capitale, Québec, de l'arrière-pays crée d'autres tensions. Chaque région, évoluant en parallèle, développe sa propre façon de vivre et se distingue par son accent, son architecture. Il y aurait même, selon Pehr Kalm, de passage dans la colonie en 1749, une différence entre les femmes de Montréal et les femmes de Québec. *Les femmes de Québec, écrit-il, ont la réputation d'être aussi paresseuses que les Anglaises et de perdre leur temps, rêvant de mode et de prétendants. Quant aux femmes de Montréal, sérieuses et chastes, elles présentent une sorte de beauté sauvage, mais trouvent difficilement mari puisque les candidats s'arrêtent d'abord à Québec et se rendent rarement jusqu'à Montréal*. La distance peut aussi être un facteur de suspicion. Dans la colonie, raconte le même voyageur, tout doit passer par Québec et quand la navigation tarde à reprendre au printemps, les Montréalais, mécontents,

accusent les Québécois de conspiration.

Dans les années 1760, Étienne de Montgolfier, un sulpicien de Montréal, nommé évêque de Québec, devra se désister face à l'abbé Jean-Olivier Briand, le choix du gouverneur James Murray. Au Montréalais, Murray préfère un ecclésiastique qui vit à Québec, à l'ombre du gouvernement. Quelques années plus tard, les Sulpiciens, seigneurs de Montréal, prétextant qu'ils ne peuvent servir sous les ordres de l'un de leurs sujets, contestent la nomination de M<sup>sr</sup> Jean-Jacques Lartigue comme évêque auxiliaire de Québec pour la région de Montréal, refusent de le loger et s'abstiennent, un Jeudi saint, de participer à la consécration des Huiles saintes.

### La donne change

Québec, la capitale, porte d'entrée de la colonie et Gibraltar de l'Amérique, aura sur sa rivale, Montréal, une certaine hégémonie aussi longtemps qu'elle tirera profit de ses avantages comparatifs, mais à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la donne change. La normalisation des relations canado-américaines, en éliminant tout danger de guerre, amène le départ de la garnison et diminue d'autant le rôle militaire de Québec alors que la canalisation du Saint-Laurent, l'avènement de la vapeur et le développement des chemins de fer font de Montréal la nouvelle plaque tournante du commerce. Entre 1851 et 1901, la population de la métropole passe de 57 700 à 267 000 et celle de Québec de 42 000 à 68 000. Au cours de la même période, la croissance du port de Montréal voisine les 800 % alors que celle de Québec dépasse à peine les 50 %. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle,



le *Golden Square Mile*, un quartier cosu de Montréal, localisé au pied du Mont-Royal, regroupe plus de 70 % de la fortune du Canada. Montréal occupe dorénavant une position hégémonique sur la vallée laurentienne et peut en déterminer les grandes orientations économiques ou politiques.

Vers 1875, la presque totalité des voies ferrées construites au Québec l'ont été sur la rive sud du Saint-Laurent et les Québécois, conscients de l'excentricité de leur ville, exigent la construction d'un pont afin d'être reliés aux grands axes ferroviaires. *Il faut construire un pont, ou une nouvelle Cité*, rappelle-t-on au maire de Québec, afin de relier la ville à la rive sud du Saint-Laurent et ultérieurement aux États-Unis. La vision des Montréalais, qui bénéficient de la construction du pont Victoria, est toutefois différente et l'on décriera dans les milieux financiers le projet québécois. Le pont de Québec ne sera construit qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle grâce à l'appui de Sir Wilfrid Laurier (1841-1919), député de Québec et premier ministre du Canada.

Les pourparlers entourant le choix de la capitale de la colonie amèneront d'autres tensions. Lors de la Rébellion de 1837, le Parlement qui siégeait jusque-là à Québec est dissous et un Conseil spécial, chargé d'administrer la colonie, est formé. Le calme revenu, on retourne, en 1841, au système parlementaire et Kingston est choisie comme capitale.

Bonhomme Carnaval de Québec :

« Trouvez-vous qu'il ressemble à son père ? »

Mais le choix fait des mécontents. On trouve le site trop éloigné et les Montréalais, conscients de l'importance de leur ville, revendiquent le statut de capitale. Ils auront gain de cause en 1844, mais pour quelques années seulement. En 1849, lors de la crise annexionniste, les milieux d'affaires, largement anglophones, demandent l'union du Canada-Uni et des États-Unis et, des émeutiers, mécontents de la situation politique et économique, mettent le feu au Parlement de Montréal. La ville perd alors son titre de capitale. Québec et Toronto prennent la relève, en alternance de quatre ans en quatre ans. Le fait que deux villes se partagent la fonction de capitale crée diverses difficultés et les parlementaires désirent une capitale fixe. Québec est leur choix, mais le Conseil législatif, qui doit approuver tout projet de loi, à la demande de Sir George-Étienne Cartier, coprésident du comité exécutif du Canada-Uni, refuse d'entériner leur décision. On s'en remet à la reine Victoria qui, sous l'influence de Cartier, choisit Ottawa. Et ce n'est que par quelques votes que les parlementaires, forts du vote montréalais, acquiescent au choix de la reine, au grand désappointement des Québécois. Ainsi, à partir du 10 février 1859, Québec ne sera plus qu'une Vieille Capitale.

À l'époque, l'influence de Montréal est omniprésente. Il ne reste aux Québécois que le pouvoir religieux et ils l'exerceront notamment lors de la querelle universitaire. Laval, la première université francophone d'Amérique, a été fondée en 1852. Mais l'institution, placée sous l'autorité exclusive de l'évêque de Québec déçoit. Les Montréalais qui auraient voulu une uni-

versité, régie par l'ensemble de la hiérarchie, revendiquent alors le droit d'avoir leur propre université. M<sup>sr</sup> Elzéar-Alexandre Taschereau, à la tête de l'Église du Québec, s'y objecte et, en 1878, l'Université Laval ouvre à Montréal une succursale et une faculté de médecine, rivale de celle établie par l'Hôtel-Dieu de Montréal. Le Vatican, consulté, maintient la légalité de la fondation de Laval et M<sup>sr</sup> Taschereau, fort du verdict, ira jusqu'à priver de sacrements les partisans de l'Hôtel-Dieu. La fondation de l'Université de Montréal, en 1919, mettra fin à la querelle universitaire. Toutefois, met en garde le *Soleil* de Québec, que Montréal n'oublie jamais que l'Université Laval existe toujours et mérite considération.

### Et de nos jours...

Avec les années 1920-1930, on aurait pu croire que la rivalité entre les deux villes est enfin terminée, mais de nouvelles circonstances, changent à nouveau la donne et la vieille rivalité, que l'on croyait enterrée, refait surface. À l'époque, si le rôle de Québec et de Montréal demeure le même, l'une est la capitale et l'autre la métropole, divers facteurs, dont le rôle accru des gouvernements provinciaux, la croissance de la fonction publique provinciale, la naissance d'une véritable industrie touristique, consolident l'autorité de Québec, la capitale, face à Montréal, la métropole, et multiplient les occasions de désaccord.

### La rivalité sera d'abord sportive

Si les Québécois peuvent prétendre que l'on ait joué au golf pour la

première fois au Québec dans leur ville, des militaires écossais de l'armée de Wolfe auraient frappé quelques balles sur les plaines d'Abraham en 1760, les Montréalais peuvent revendiquer que le plus ancien club de golf de l'Amérique, le Royal Montreal Golf Club, fondé en 1873, est une institution montréalaise. Quant à la fondation du Royal Québec Golf Club, elle date de 1874 et, rapidement, la compétition entre les deux clubs s'est engagée. La première rencontre inter-club, une première en Amérique, aura lieu à Québec, en 1876. L'équipe de Québec la gagnera, mais perdra la suivante, disputée à Montréal.

En 1920, Maurice Joe Malone, des Bulldogs de Québec bat de justesse Édouard «Newsey» Lalonde, la vedette des Canadiens de Montréal à titre de meilleur marqueur de la ligue. À d'autres moments, toutefois, les débordements violents l'emporteront sur les exploits sportifs. Les affrontements entre Lalonde, des Canadiens, et Joe Hall, des Bulldogs, sont légendaires.

Quelques décennies plus tard, au début des années 1950, on raconte que la direction des Canadiens manigancera, allant même jusqu'à faire changer les statuts de la ligue pour laquelle évoluait Jean Béliveau, le hockeyeur vedette de Québec, afin d'obliger ce dernier à quitter cette ville pour Montréal.

En 1979, les gouverneurs de la LNH doivent se prononcer sur l'octroi de nouvelles franchises. Québec est sur les rangs et, le Canadien, croyant que l'on rejettera la proposition, acquiesce d'abord au projet, mais doit rapidement se raviser quand l'élargissement des cadres semble acquis.

La volte-face du Canadien suscite de nombreuses réactions et la tenue d'un second vote entérine l'entrée des Nordiques de Québec dans la LNH. Le Canadien expliquera son attitude en prétextant des questions de droits sur des joueurs, mais pour les observateurs et notamment pour Bill Wirtz des Black Hawks de Chicago, il est évident que les Canadiens auraient préféré conserver l'exclusivité des droits de la télévision au lieu de les partager avec les nouveaux venus. En 1995, les Nordiques, pour des questions monétaires, se retirent de la LNH. Ils auront toutefois marqué l'histoire du hockey. Ils ont été les premiers à s'orienter vers la filière européenne. Les Nordiques ont aussi reconnu rapidement la spécificité francophone du Québec, recevant même un certificat de francisation de l'entreprise.

### La rivalité Québec/Montréal dépasse largement l'arène sportive

Elle touche notamment diverses activités dont les carnivals d'hiver. Au Québec, la tenue de carnivals s'est arrêtée avec la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et bien que Montréal ait été tenté de renouer avec la tradition dans les années 1930, le premier carnaval, dans sa conception moderne, aura lieu à Québec, en 1954. Quelques années plus tard, des Montréalais tiendront leur propre carnaval, mais l'activité, ne donnant pas les résultats escomptés, disparaîtra rapidement et, à Québec, on procédera symboliquement à son inhumation. Un sarcophage sera jeté dans les eaux du Saint-Lau-



rent sous le regard ahuri de spectateurs, inquiets à l'idée de voir réapparaître le *drôle* qui voulut se faire plus important que celui qui l'avait enfanté, le Carnaval de Québec.

Au cours des années 1930, les sciences humaines connaissent un véritable essor. Georges-Henri Lévesque, un dominicain, espère créer une faculté des Sciences sociales. Hésitant entre Montréal et Québec, il choisira finalement Québec. Des Montréalais et, notamment, les fidèles de l'École Sociale populaire, patronnée par les Jésuites, décrieront la faculté des Sciences sociales de Québec. Ils l'accuseront de promouvoir la laïcité des coopératives ou de professer un enseignement *matérialiste*. Les deux causes, débattues au Vatican, se termineront à l'avantage de Québec.

La bataille concernant la présentation d'un salon international du livre en est un autre exemple de la rivalité Québec/Montréal. Chaque ville tenant à l'unicité de son projet. La bataille du livre n'est pas un cas unique. En 2005, la direction des



Photo : Musée McCord M-997.52.78

Francofolies de Montréal, aux prises avec les Outgames, espèrent, mais en vain, tenir leurs activités en même temps que le Festival d'été de Québec. L'année suivante, le Carrefour international de théâtre de Québec frôle l'annulation face à la concurrence du Festival Trans-Amérique de Montréal qui, se tenant en même temps, jouait dans les mêmes plates-bandes. L'intervention du ministère du Tourisme permettra de sauver l'évènement. Toujours en 2006, la direction du Festival juste pour rire de Montréal proposera de prendre à sa charge le festival du Grand Rire de Québec.

### Et que de choses encore...

D'autres exemples du différend Québec et Montréal pourraient être cités. La liste est longue et s'allonge toujours... En mars 2008, apparaissait à la une d'un quotidien de Québec : *Guerre du rire, prise deux. Juste pour rire (Montréal) concurrence le spécial 400<sup>e</sup> du Grand Rire (Québec)*. Puis, il semble que la rivalité, de bon aloi, émanant de la nature même d'un lieu ou de l'imaginaire des gens qui l'habitent soit une constante propre à plusieurs villes, New-York/Chicago, Melbourne/Sydney... auxquelles il faudra bientôt ajouter, si ce n'est déjà fait, le couple Montréal/Toronto ...

### Quelques notes sur l'auteur

Yves Tessier est historien, auteur de plusieurs ouvrages dont un *Guide historique et touristique de Québec*, publié par la Société historique de Québec et la Commission de la Capitale Nationale du Québec. Il est aussi professeur à l'UTAQ (Université Laval) et guide pour l'Asie auprès des Voyages Lambert.

# Les Filles du Roy

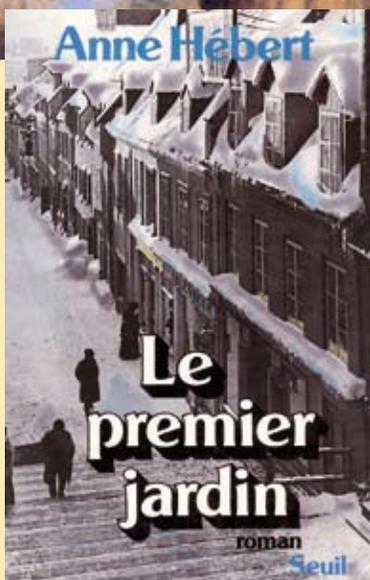


par Irène Belleau

**Il faudrait les nommer toutes, à haute voix, les appeler par leur nom, face au fleuve, d'où elles sont sorties au XVII<sup>e</sup> siècle, pour nous mettre au monde et tout le pays avec nous.**

Anne Hébert,  
Le premier jardin,  
Seuil, 1988, p. 103

C'est ainsi qu'à plusieurs pages, Anne Hébert nomme Mathurine Graton, Jeanne Gruau, M.-Bonne Guerrière, Perrette Hallier, Barbe Dorange, Catherine Drouet, Élizabeth Salé, Marguerite Lemerle, M.-Madeleine Raclos, Catherine Varin, etc., et qu'elle se demande : *Est-ce donc si difficile de faire un jardin, en pleine forêt, de l'entourer d'une palissade comme un trésor... pour qu'ensuite la France nous cède à l'Angleterre comme un colis encombrant.*<sup>1</sup>



Qu'avons-nous fait de ces femmes pionnières ? « Le manque d'intérêt des généalogistes pour leurs ancêtres féminines, non porteuses du patronyme transmis au fil des générations, est probablement en cause », souligne Yvon Landry, et seules de nouvelles recherches dans les registres paroissiaux français du 2<sup>e</sup> tiers du XVII<sup>e</sup> siècle pourraient le démontrer.<sup>2</sup>

Deux périodes importantes ont amené ici une émigration féminine : la première avec la Compagnie de la Nouvelle-France de 1635 à 1663 puis la seconde, de 1663 à 1673 sous le règne de Louis XIV et de son ministre Colbert. C'est de cette deuxième émigration que sont les Filles du Roy. Du début de la colonie jusque vers 1680, la présence masculine, ici, a été beaucoup plus élevée que celle des femmes d'âge marital. La venue des soldats du Régiment de Carignan-Salières<sup>3</sup> a permis de changer la tendance. Mais ce n'est que vers 1670 que les femmes nées ici ont changé la donne. Le gouverneur Frontenac estime même que les autorités auraient eu intérêt à prolonger de quelques années ces contingents pour réussir à équilibrer les effectifs masculins et féminins.<sup>4</sup>

## Sont-elles apparentées ?

Il est très intéressant, en regardant de près les mariages des Filles du Roy de voir dans quelle mesure ces « filles à marier » ont pris pour conjoints des maris de leur région d'origine ou venant de régions différentes de la France même si la dame Bourdon<sup>6</sup> avait, dit-on, la main aux épousailles rapides... Y avait-il quelque point commun entre une fille de Paris et un mari du Périgord ? Une fille de la noblesse et un soldat de Normandie ? Une fille de la Salpêtrière<sup>7</sup> et un coureur des bois ? Ce qui est certain et hors de tout doute, les Filles du Roy sont venues pour « faire des familles » comme le dit Marguerite Bourgeoys<sup>8</sup>, et elles en ont fait !

Voyons quelques exemples choisis au hasard de mes recherches.

Catherine Sénécal de **Rouen** arrivée, à 21 ans, en 1670, avec son père, son frère Nicolas et sa belle-mère Jeanne Lecomte. Son père Adrien Sénécal s'est d'abord marié vers 1648 à Guillemette Rolleville à Bénouville, en **Normandie**. Ensuite, en 1666, à Harfleur, il épouse Jeanne Lecomte. Le fils Nicolas est du 1<sup>er</sup> lit ; il épouse

res de **Saintonge**.

Jean Lafond et Catherine Sénécal s'installent à **Batiscan** où ils ont 8 enfants dont 5 se marient en ce lieu. Jean Lafond se remarie en 1697 à une Huronne Catherine Ananontha, veuve de Jacques Couturier. Toutes proportions gardées, dirions-nous, les jeunes d'aujourd'hui « voyagent » tout autant !

Constance Lepage d'**Auxerre** arrive en 1672 ; elle a 24 ans. Elle épouse François Garinet de Saintonge, le 5 février 1674 à **Ste-Famille de l'Île d'Orléans**. Elle rejoint ses deux frères Germain et Louis arrivés en 1661. Germain fait venir de France son épouse Renée Lorry qui arrive avec Constance et leur fils René Lepage qui s'installe à **Rimouski** et épouse Madeleine Gagnon. Louis va s'installer à **St-François de l'Île d'Orléans** et épouse Sébastienne Aloignon ; ils eurent 14 enfants. Constance meurt en 1688 et son mari François Garinet a des démêlés avec les Lepage à qui il avait confié temporairement ses enfants au décès de sa femme Constance. Imaginez ce que fut leur vie... au XVII<sup>e</sup> siècle !

## Étaient-elles riches ?

Certaines étaient sûrement riches. À preuve : Jeanne-Judith de Matras, arrivée en 1669, était fille d'un capitaine d'une compagnie de cavalerie, en Vendôme, en Orléanais. Elle apportait des biens pour une valeur de 3 000 livres alors que 90 % des **Filles du Roy** apportaient pour environ 200 livres de biens personnels et une dot royale de 50 livres. Qui plus



## Où se sont-elles installées ?

La grande majorité (441/770) s'est installée dans la région de Québec, c'est-à-dire dans la ville de Québec, à l'Île d'Orléans, sur la Côte-de-Beaupré, à Charlesbourg, et à L'Ancienne-Lorette. Puis, le comté de Portneuf en a accueilli plus de 60 dont 47 à Neuville, une vingtaine à Lévis, une trentaine à la Côte-du-Sud et quelques-unes dans le comté de Lotbinière.

Dans la région de Trois-Rivières, 24 s'établirent dans le comté de Champlain, 14 au Cap-de-la-Madeline, 12 à Batiscan, 9 à Ste-Anne de la Pérade et 9 à Nicolet.

Montréal et sa région en a accueilli 13% ; Montréal-ville : 37, Chambly 38 ; la région de Verchères 28, la région du Richelieu 22, la région de L'Assomption 42 et Berthier 9.<sup>5</sup>

est, elle épouse, à Québec, Charles Le Gardeur, Sieur De Villiers, écuyer et seigneur de Bécancour.

Par contre, Marie-Claude Chamoy, arrivée en 1670, tout en étant fille d'Honoré Chamoy, secrétaire du roi, héraut d'armes de France, de la paroisse St-Gervais de Paris n'apportait que 100 livres. La profession du père sert d'élément de référence mais n'est connue que dans bien peu de contrats de mariage. On note aussi que seulement 41 % des contrats de mariage mentionnent le « cadeau » du roi, ce qui nous permet de croire que ce ne sont pas toutes les **Filles du Roy** qui reçurent le « cadeau royal ».

## D'où venaient les Filles du Roy ?

Une grande majorité venait surtout de Paris, Île-de-France (265/770), de la Normandie (76), de l'Ouest de la France (48), de la Loire (35), de l'Est (34), de la Bretagne (10). 78 % d'entre elles partirent par le port de Dieppe, en Normandie et 22 % du port de La Rochelle, selon la correspondance de Talon à Colbert.

Marie Petit, en 1683, à **Boucherville**, leurs enfants s'établissent à **Varennes**, à **Boucherville** et à **St-Antoine de Chambly**. Catherine épouse Jean Lafond, en 1670 au **Cap-de-la-Madeline** dont les parents sont originai-

Sr Marie-Léonidas

Renée Chanvreux, orpheline de père et de mère, arrive en 1669 et apporte des biens pour 200 livres. Elle devait se marier avec Jean Lefebvre mais on la retrouva morte « dans les neiges », le 4 janvier 1670 sur les battures de Beauport. On fit l'inventaire de ses biens : *deux habits de femme, l'un de camelot de Hollande, l'autre de barraconde, une méchante (mauvaise) jupe de ferrandine, une très méchante jupe verte, un déshabillé de ratine, une camisole de serge, quelques mouchoirs de linon, six cornettes de toile et quatre coiffes noires dont deux de crêpe et deux de taffetas, un manchon en peau de chien et deux paires de gants de mouton* ». <sup>9</sup>

Ces trois cas, à mon avis, représentent bien la réponse à la question de la richesse des Filles du Roy. C'est aussi ce que peut nous révéler la recherche patiente et soutenue de ce que furent nos ancêtres-pionnières.

### Quelles langues parlaient-elles ?

Il ne fait aucun doute que la majorité des Filles du Roy étaient de la région parisienne ; ce faisant, elles parlaient « le français du Roy » décrété en 1539 par l'Ordonnance Villers-Cotterêts. C'était la langue de l'administration, de la noblesse, du clergé, de la bourgeoisie, des officiers, des militaires, des commerçants de toute l'Île-de-France.

Et leurs maris venant d'autres régions (de même qu'une bonne partie des Filles du Roy non parisiennes) parlaient le breton, le picard, le normand, le poitevin, le lorrain, l'alsacien, le wallon, le bourguignon, etc., comme une mosaïque de langues. Les Filles du Roy ont sans nul doute influencé la langue de leurs maris et réciproquement ainsi ont contribué à l'implantation du « français langue du Roy » en concomitance avec les dialectes patoisants.

Elles ont apporté aussi leur créativité langagière : des mots comme *abriér, batture, garrocher, tuque* et bien d'autres qu'on appelle des *québécoisismes*, ajoutés à des amérindianismes comme : *achigan, babiche, anorak, igloo, etc* <sup>10</sup>. De 1608 à 1759, la langue française, ici, était bien vivante ; à partir de la Conquête, sous régime britannique, le français d'ici a abondamment emprunté à la langue anglaise, il faut bien le reconnaître. Mais la descendance des Filles du Roy a engendré un peuple parlant français sur les rives du St-Laurent.

### Et elles ont fait des familles...

Il faudrait leur consacrer tout un chapitre : la très grande majorité des patronymes du Québec identifient des familles-souches qui originent des Filles du Roy.



Les nommer : impossible, ici. C'est tout l'univers de ce que nous sommes : un peuple francophone, attaché aux valeurs familiales, ouvert aux identités des immigrants en respect de l'identité du peuple d'origine, dégagé lentement des liens entre langue et religion, propulsé dans les griffes de la mondialisation mais toujours marchant vers son destin de pays.

C'est pourquoi, adopter, aujourd'hui, la généalogie à partir d'un seul patronyme familial, *c'est rayer la moitié de nos racines ; de plus, c'est un outrage profond à la gente féminine*, dit Éric Mardoc, dans son magnifique *Aventuriers Haut-Normands en Nouvelle-France* <sup>11</sup>. Il faut vite, dit-il encore, « élargir [la recherche] à des milliers de patronymes et de [matronymes] qui sont les multiples étiquettes de nos gènes ». Bien peu de familles-souches ont érigé un monument à leur ancêtre-femme comme les Soucy et les Bérubé à leur pionnière : Jeanne Savonnet.

- 1 Anne Hébert, *Le premier jardin*, p. 99, 103, 106 et 93.
- 2 Yves Landry, *Les Filles du roi au XVII<sup>e</sup> siècle, Orphelines en France, pionnières au Canada* p. 81
- 3 Ce régiment avait pour mission de mater les Iroquois (1665-1668) et plus de 400 sont demeurés ici lors du licenciement du régiment.
- 4 Lettre du 2/11/1672 ; cf. RAPQ 1926-1927, p. 2
- 5 Estimé à l'appendice 4, in Landry, opus cité.
- 6 La dame Bourdon : Anne Gasnier.
- 7 La Salpêtrière : l'Hôpital général de Paris, à l'époque.
- 8 Marguerite Bourgeoys, *Écrits autographes*, cf. Etienne-Michel Faillon, *Vie de la sœur Bourgeoys*, 1853, tome II.
- 9 Op. cité, Anne Hébert, p. 105.
- 10 Même certains noms de peuples créés au fil des ans : exemple : les Esquimaux devenus les Inuits et leur langue inuktitut...
- 11 Éric Mardoc du Cercle généalogique du Pays de Caux, en Seine-Maritime, 2007, publié à compte d'auteur.

# 400 ans d'histoire... aussi de femmes

**On parle peu des femmes dans nos livres d'histoire. Le discours historique des hommes les a ignorées, car parler des femmes, c'est parler santé, éducation, travail au foyer, sur la ferme, à l'école, à l'hôpital, à l'usine, c'est parler de famille, de religion, de développement social et économique. C'est aussi parler de féminisme et d'une longue marche pour contrer des lois, des règlements injustes afin d'obtenir l'autonomie, l'équité, l'égalité.**

L'histoire parle plutôt de l'expérience humaine masculine : guerres, victoires, défaites, affaires, politique. On y représente comme universels des phénomènes vécus et pensés par des hommes. Sans les femmes : suffrage universel ? démocratie ? constitutionnalité ?

Guy Laviolette, dans son livre d'histoire de 7<sup>e</sup> année, en page 30, écrit qu'il y a en 1617 : *Une seule famille d'agriculteur : celle de Louis Hébert assisté de son gendre Guillaume Couillard*, pas mention de leurs femmes. Marie Rollet et Guillemette Hébert (10 enfants). Pourtant, ces femmes et leurs descendantes ont assumé leur

« De belles réussites du Québec ont une femme comme fondatrice. »

part du développement de la ville de Québec et du pays. En plus du *travail de maison* elles travaillaient sur la ferme, dans les champs, près des animaux (double tâche).

Dès le début de la colonie, les femmes sont à l'œuvre. Marie Guyart (Marie de l'Incarnation) gérante en France, vient ici fonder le couvent des Ursulines. Elle dirige la construction du premier monastère, elle écrit 13 000 lettres, véritables chapitres d'histoire coloniale et huit ouvrages spirituels. Les Hospitalières fondent l'Hôtel-Dieu de Québec dirigé par Marie Guenet et Marie Forestier. Les Augustines fondent l'Hôpital général de Québec. Marguerite Bourgeoys ouvre la première école à Ville-Marie, Jeanne Mance fonde et administre l'Hôtel-Dieu de Montréal, elle y est aussi

infirmière. Mentionnons aussi Marguerite d'Youville, sœur Marie Morin, Madeleine de Verchères, madame de la Peltrie, sœur St-Ignace, etc.

Le système politique patriarcal et la religion ont pour objectif de restreindre le rôle des femmes à leurs obligations maternelles et conjugales et de limiter leur accès au savoir. Des lois injustes sont adoptées : on leur enlève le droit de vote (1849), tous leurs droits civils (1866), le droit de posséder des biens (1909), on refuse de les reconnaître comme personne (1928), on refuse de reconnaître leurs diplômes et le droit de pratique, elles sont bannies de la société si elles ont un enfant hors mariage, etc.

## Briser les interdits

Malgré la discrimination et les injustices du système patriarcal, les femmes ont fait avancer leur cause et toute la société par leur courage, leur ténacité, cela tient de l'exploit ! Pensons à Irma Levasseur, docteur diplômée aux États-Unis, mais interdite de pratique au Québec, elle fonde l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, Justine Lacoste fonde l'Hôpital Sainte-Justine et malgré sa formation ne peut l'administrer à cause de l'incapacité juridique des femmes. Laure Gaudreault fonde un syndicat pour les institutrices (aujourd'hui CSQ) – les femmes ont 40 % d'un salaire d'un homme et sont congédiées lors d'un mariage ou d'une maternité –, elle fonde aussi une association pour des revenus décents de retraite (aujourd'hui A.R.E.Q.). Léa Roback amène le syndicat à l'usine avec Madeleine Parent (emprisonnée par Duplessis). Éva Circé-Côté mène la lutte pour faire reconnaître les femmes comme des personnes et avoir accès au Sénat, Idola Saint-Jean amorce la lutte pour l'obtention du droit de vote. Thérèse Casgrain poursuit et obtient en 1929 la reconnaissance des femmes comme personnes, le droit de vote en 1940, le droit d'avoir le chèque d'allocation familiale à leur nom en 1945. Claire Kirkland, première députée, ramène les droits juridiques en 1964. Vont suivre, Monique Bégin, Jeanne Sauvé, Albanie Morin (Ottawa), Marianna Beauchamp (Sénat), Claire l'Heureux (juge).

De belles réussites du Québec comme le Mouvement Desjardins, les gâteaux Vachon et d'autres ont une femme comme fondatrice (non reconnue) système patriarcal oblige. Beaucoup de femmes ont eu de l'influence : Marie Gérin-Lajoie (mère et fille), La Bolduc, Simone Monet-Chartrand, Jeannette Bertrand, Lise Payette, Lise Bacon, Françoise Gaudet-Ruffo, Anne Hébert, Gabrielle Roy, Micheline Dumont, Andrée Boucher (maïresse).

La discrimination systémique persiste de nos jours, mais les femmes avec leur famille continuent la marche pour faire avancer toute la société et contribuer à la fierté d'être du Québec.

# Mieux connaître pour mieux gérer

Le 24 janvier dernier, avait lieu un colloque sur les cyanobactéries *Mieux connaître pour mieux gérer*, organisé par l'Institut Hydro-Québec en environnement, développement et société de l'Université Laval. Voici donc un compte rendu de ce colloque.

L'analyse des fossiles démontre que les cyanobactéries ont joué un rôle majeur dans l'histoire de la vie sur la Terre, et qu'elles résistent à des conditions extrêmes. On en retrouve partout dans le monde. Leur présence s'accroît considérablement suite aux activités humaines, elles se présentent sous des milliers de formes. Certaines sont nocives. Elles ont des impacts négatifs sur les lacs en affectant la qualité de l'eau potable. Leur multiplication dépend surtout de la présence du phosphore. En effet, si la quantité de phosphore dans un lac est doublée, le taux de cyanobactéries va s'accroître selon un facteur de 10 000.

Au Québec, leur contrôle est sous la responsabilité du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). Elles se retrouvent surtout dans les lacs et les réservoirs, et présentement, elles polluent environ 300 plans d'eau. Les précipitations et la température de l'air affectent aussi leur développement. L'activité humaine au cours des 400 dernières années est la cause principale de la détérioration de la qualité de l'eau.

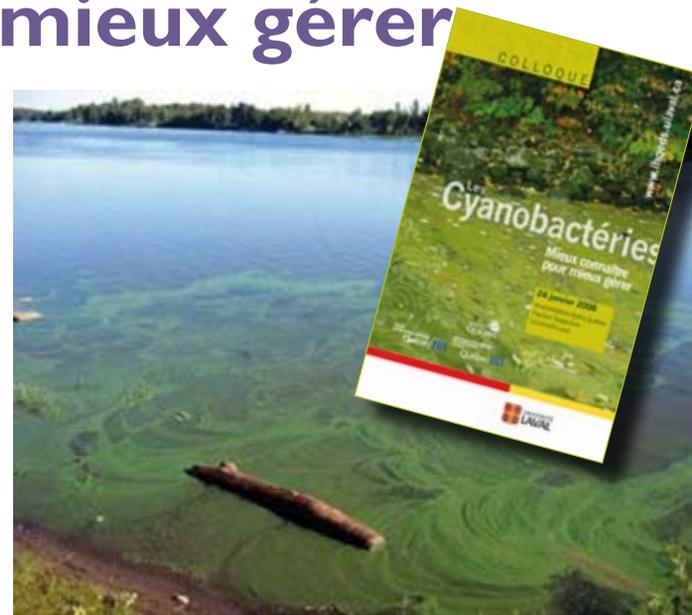
## La politique de l'eau

Le MDDEP doit imposer une réglementation aux stations de production en eau potable qui s'approvisionnent en eau de surface afin de minimiser les risques de contamination microbiologique. Depuis l'adoption de la Politique nationale de l'eau en 2002 et depuis l'émergence des cyanobactéries, il doit y avoir une réorganisation des pouvoirs et des responsabilités entre les secteurs privé, public, et citoyen.

L'identification des espèces toxiques de cyanobactéries est complexe parce que trois approches différentes peuvent être

## « L'activité humaine est la cause principale de la détérioration de la qualité de l'eau. »

utilisées : par microscopie, par analyse chimique ou par des méthodes moléculaires. Dans l'avenir, il faudra réconcilier ces trois méthodes afin de mieux comprendre les facteurs qui contrôlent leur développement pour éventuellement être capable de mieux les gérer.



## Les changements climatiques

Comment les changements climatiques affectent-ils le développement des cyanobactéries ? Nous notons présentement une augmentation marquée de la température moyenne annuelle, et comme les cyanobactéries croissent surtout à des températures supérieures à 25 °C, un des impacts prévisibles des changements climatiques serait une augmentation de l'incidence des algues bleues. C'est pourquoi nous avons le devoir d'agir maintenant pour prévenir ce réchauffement climatique.

Pour conclure, disons simplement que l'accroissement continu de phosphore au cours des quatre cents dernières années a amené un développement anormal des cyanobactéries. Il ne faudrait pas penser qu'une solution magique pourrait les éradiquer rapidement. Seule une diminution du phosphore peut avoir un effet à long terme. Ce qui signifie l'élimination de savons contenant des phosphates, l'élimination des engrais, la présence de fosses septiques étanches et la revitalisation des berges afin de réduire l'érosion et la quantité d'eau polluée qui se déverse dans les plans d'eau affectés. Seule une action concertée des citoyens en général, et des riverains en particulier, viendra à bout de ces cyanotoxines qu'ils ont contribué eux-mêmes à développer.



Photo : Véronique Bilodeau

# Commerce équitable, affaire de cœur

À cinq heures ce matin-là, une autre grosse journée de bénévolat commence. Il faut d'abord se rencontrer au local pour remplir l'auto du matériel nécessaire à la tenue du kiosque de vente prévu pour la journée : sacs de café, de thé, de chocolat, de riz et autres produits du genre, sans oublier les magnifiques produits d'artisanat qu'il a fallu emballer individuellement et précieusement pour supporter le transport.

Et aujourd'hui, il faut se rendre au cœur du Québec pour être présent à l'ouverture d'un Congrès syndical qui a ouvert ses portes à la promotion des produits équitables. Il faut arriver bien avant l'ouverture pour transporter de l'auto au kiosque les nombreuses boîtes de produits, les déballer et les étaler de manière à répondre rapidement aux militantes et militants qui profiteront des temps de déplacement et des pauses pour venir faire leurs achats et ainsi contribuer au développement de la solidarité concrète avec les coopératives de production du Sud.

En faisant affaire avec des organismes sérieux et accrédités comme Oxfam ou Dix mille Villages, nos bénévoles savent que les produits qu'elles proposent sont certifiés équitables. Elles savent que les produits achetés directement des coopératives de production à des prix

## « Une journée de bénévolat peut représenter entre 8 et 12 heures de disponibilité. »

plus justes permettront à de petits producteurs d'échapper à l'exploitation des multinationales, de couvrir leurs coûts, de dégager une rémunération plus acceptable et de permettre un réinvestissement dans les développements : social, éducatif et communautaire.

Ici, l'engagement de nos bénévoles va permettre de vendre les produits équitables à un prix pour dégager un petit profit, versé à la Fondation Léo-Cormier ou en partie à la Fondation Laure-Gaudreault. Ainsi, elles vont consacrer chaque année des centaines d'heures sans aucune rémunération, en assumant de plus une bonne partie de leurs frais de transport et de repas et en comptant sur la générosité des amies pour l'hébergement gratuit, lorsque nécessaire.

À l'heure du dîner, on enfile une bouchée rapide pour être disponible au kiosque pendant que les délégués se déplacent. Et cela continue jusqu'à l'ajournement du Congrès. Encore une heure de présence pour accueillir les dernières personnes attirées par la qualité des produits et leur désir de solidarité concrète. Après cela, il faut faire les comptes, replacer les produits restant dans leur emballage, les transporter de nouveau à l'auto, se permettre une ou quelques heures de route, replacer le tout en entrepôt. Au total, une journée de bénévolat, qui peut représenter entre 8 et 12 heures de disponibilité.



Micheline Jourdain, Sonia Trépanier et Francine Harbour

Le scénario se renouvellera des dizaines de fois dans une année, qui aura permis de vendre pour plus de 75 000 \$ de produits équitables et de dégager un bénéfice, utilisé pour financer quelques projets éducatifs en faveur de l'éducation aux droits. Quelques exemples récents : publication d'un dépliant sur les poursuites-baillons, séminaires de formation sur la charte des droits dans les écoles secondaires, colloques sur les droits, pièces de théâtre sur les droits composées et jouées par des étudiants dans une polyvalente, contribution au festival des films sur les droits humains, appui à l'action d'éducation des Ligues de droits, etc. Chacune de ces actions contribue à l'édification d'une société plus ouverte et tolérante.

Je lève mon chapeau devant le travail de fond de militantes comme Sonia Trépanier, Micheline Sicotte et Francine Harbour, auxquelles se joint une équipe complémentaire de Micheline, Diane, Solange, Thérèse, Michèle et Luc.

Le commerce équitable, c'est :

- un juste prix pour les producteurs ;
- un commerce direct avec des coopératives de producteur ;
- un engagement à long terme ;
- des conditions de vie et de travail décentes ;
- des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement ;
- des investissements directs dans la santé et l'éducation décidés par les communautés locales à partir des surplus du commerce équitable.

(Source Oxfam-Québec)

# Nouvelles d'Afrique

Dans le numéro précédent de la revue, nous vous avons présenté les deux projets de solidarité internationale que nous appuyons financièrement. Nous avons le plaisir de vous offrir aujourd'hui des nouvelles fraîches de l'un des deux projets. Ces informations nous sont fournies par Madame Karine Quessy, responsable du suivi et *rapportage* des projets outre-mer pour Oxfam-Québec. Ce projet vise à créer les conditions de maintien des jeunes filles rurales du canton de Tondikandia dans leur terroir natal au Niger, afin de les protéger contre toute forme de discrimination et d'exploitation auxquelles elles sont exposées pendant leur séjour en ville.



## Plusieurs objectifs

Comment contribuer à la responsabilisation de ces jeunes filles et faire en sorte qu'elles s'installent de façon définitive au village ? Par l'amélioration du revenu mensuel moyen actuel de la jeune fille de 50 % tiré

« 26 filles ont suivi ces cours d'alphabétisation pendant 40 jours. »

de l'exode rural ; par l'alphabétisation de 26 jeunes filles pour qu'elles atteignent le niveau scolaire 3 ou 4 ; par l'organisation des jeunes filles en groupement, facilitant ainsi leur capacité de gestion et leur accès aux lignes de crédit des institutions du système décentralisé financier de leur zone.

## Plusieurs réalisations au sein du canton

### Volet formations

Bien que le démarrage des formations ait accusé un certain retard,

compte tenu que les jeunes filles s'adonnent à l'exploitation de leurs parcelles de culture ou encore parce qu'on les sollicite en tant qu'aides familiales, les cours d'alphabétisation ont tout de même repris au cours du mois d'octobre 2007. Ce sont donc 26 filles qui ont suivi ces cours d'alphabétisation pendant 40 jours. Onze des 26 jeunes filles, soit 42 % ont atteint un niveau scolaire supérieur à 3 et les 15 autres n'ont pas été en mesure de terminer leurs cours d'alphabétisation, en raison du manque de vivres, consécutif à la mauvaise récolte agricole 2007.

### Volet activités génératrices de revenus

Le revenu mensuel moyen pour certaines filles est passé de 25 000 à 40 000 FCFA<sup>1</sup> et, pour d'autres, de 45 000 à 60 000 FCFA, représentant une augmentation se situant entre 25 % et 50 %. L'amélioration de leurs revenus est attribuable à la pratique de l'embouche ovine effectuée grâce aux recettes tirées de l'extraction de l'huile d'arachide, et

produites lors de la première phase du projet. À ce jour, chacune des jeunes filles mène une activité économique, dont une majorité pratique l'élevage de reproduction et l'embouche ovine et près de 25 % des filles sont restées au village.

### Volet fonds de roulement

Dans le but de renforcer la capacité productive des jeunes filles et de leur donner la possibilité de diversifier leurs activités économiques, un appui en intrants agricoles a été apporté. Cet appui a permis la mise en place de stocks de semences (600 kg de niébé et 600 kg d'arachide), d'engrais (1 500 kg) et de produits phytosanitaires (90 litres de phénitrothion ULV). Seules les semences de gombo n'ont pu être livrées.

### Volet renforcement de la capacité de gestion

C'est à la suite de leur formation en vie associative que les jeunes filles ont pu mettre en place leur propre regroupement. Depuis, elles disposent d'un compte d'épargne crédit



Photo : Véronique Bilodeau

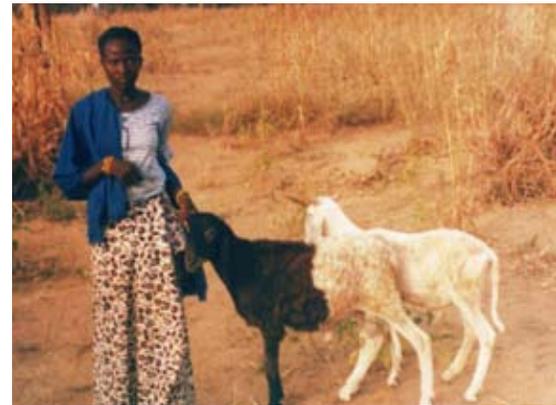
au niveau de la mutuelle ASUSU CIIGABA de Balleyara, qui est disposée à accorder au groupe leur tout premier crédit de 840 000 FCFA.

### **Puis récemment...**

En mai 2008, une formation en gestion à été assurée par l'Association Nigérienne pour l'Auto promo-

tion humaine (ANAPH-MUTUNCI) pour les jeunes filles ayant atteint le niveau scolaire 3 lors de la formation en alphabétisation.

1 De façon approximative, 450 FCFA représentent environ 1 \$ CAN.



### **Témoignage d'une jeune fille de 16 ans impliquée dans le projet et qui s'appelle Rachida TALATOU, dans le village de Fandou Mayaki de la région de TONDIKANDIA au Niger.**

«J'ai commencé à aller à la capitale, Niamey, en 2005 alors que je venais d'abandonner l'école. Ma décision de voyager à Niamey, venait de mon envie de satisfaire mes besoins financiers en habillement, produits et matériels de maquillage. Le retour de mes copines avec des articles de ce genre, provenant de leurs propres efforts, a déclenché en moi cette envie de voyager l'année suivante. Il s'agissait pour moi de voler de mes propres ailes plutôt que d'attendre chaque fois que mes parents me viennent en aide. Ils étaient très préoccupés à satisfaire les besoins alimentaires de ma famille.

J'étais à Niamey quand mes parents m'ont appris que des gens sont venus appuyer les jeunes filles exodantes pour rester au village et mener des activités qui leur permettent d'obtenir de ressources financières plus importantes que celles que je gagne à Niamey. Je suis revenue et m'y suis inscrite.

J'ai intégré le groupe des filles et nous avons suivi des cours d'alphabétisation en Djerma et je suis fière d'avoir appris à lire, écrire et calculer. Nous avons créé un groupement féminin et mes collègues m'ont élu comme présidente.

J'ai bénéficié de cinq sacs d'arachide qui m'ont permis de produire près de 30 litres d'huile et en les vendant j'ai encaissé 31050 francs. Cet argent m'a permis d'acheter un mouton de 25 000 FCFA que j'ai engraisé et qui a été vendu pour la fête de Tabaski (fête du mouton) à 55 000 FCFA.

« **Il s'agissait pour moi de voler de mes propres ailes plutôt que d'attendre chaque fois que mes parents me viennent en aide.** »

Le restant de l'argent des recettes de l'huile d'arachide, je l'ai utilisé pour m'acheter des pagnes.

Présentement, j'ai remis le gain effectué avec la vente du mouton à mes parents pour m'acheter d'autres moutons et engraisser pour une seconde fois. J'ai commencé également à faire de la restauration les jours de marché, c'est-à-dire les samedis.

Avec mes collègues, nous avons beaucoup rêvé de faire la couture et la teinture, mais il fallait que ceux qui nous appuient s'assurent que nous

allions rester définitivement au village d'abord.

Présentement, les filles sont parties à Niamey pour la majorité et nous ferons de même bientôt parce que les récoltes ne sont pas bonnes. Mais au retour des pluies, nous reviendrons et nous cultiverons nos parcelles de niébé et d'arachide. Si la culture est bonne, nous utiliserons nos récoltes pour relancer nos activités de vente d'huile d'arachide, la seule activité dont nous arrivons à tirer profit sans difficulté en vendant les produits.

Parmi nous, certaines filles sont convaincues que rester au village est mieux, mais certaines sont toujours attirées par la ville et rêvent toujours de cette vie de Niamey. Les activités ne nous permettent pas d'avoir à la fin de mois un montant équivalent à 5000 FCFA ou plus et c'est pourquoi certaines filles sont découragées. Le gain est certain, mais à travers nos activités, il faut plusieurs mois pour s'apercevoir de l'importance du revenu que nous gagnons.»

**Rachida TALATOU,**  
16 ans, Fandou Mayaki

# Réflexion sur l'avenir de notre système de santé

**Le 15 mars dernier, la Coalition Solidarité Santé tenait un forum de réflexion et d'échanges dont l'objectif était de dégager des pistes de solution pour préserver et améliorer le système public de santé. Celui-ci est de plus en plus menacé à la suite de la sortie du rapport du Comité Castonguay, qui met surtout l'accent sur les coûts soi-disant incontrôlés du régime public et la dégradation prétendue des services à la population.**

**Nous vous présentons quelques-unes des réflexions que la participation à ce forum et la lecture du rapport Castonguay ont inspirées à l'auteure. Son analyse complète est disponible au [www.areq.qc.net](http://www.areq.qc.net).**

Il y a cinquante ans, avant la mise en place des services publics de santé, la maladie se vivait de manière individuelle ou familiale. Lorsqu'elle frappait, deux solutions s'offraient aux malades : négliger d'avoir accès aux soins, faute de moyens pour les payer, ou encore s'endetter pour plusieurs années. Le recours à ces services était donc fort réduit. Dans ce contexte de faible demande, l'entreprise n'avait aucun intérêt à investir dans un secteur ayant peu de chances d'être rentable.

La situation est différente aujourd'hui. Le recours accru de l'ensemble de la population aux soins de santé en fait un lieu d'investissement alléchant pour l'entreprise, à condition que la demande de soins se maintienne, grâce aux habitudes acquises, et que nos impôts continuent de jouer un rôle important dans le financement des services reçus, au privé comme au public.

## L'état de santé réel de notre système public

*Qui veut tuer son chien prétend qu'il a la rage.* En effet, il se passe peu de jours où les gouvernants ne se plaignent des coûts croissants de la santé, le personnel de la surcharge de travail et la population, du temps d'attente. Les médias s'emparent de ces critiques et une partie de la population, satisfaite des soins reçus, se laisse convaincre que tout va mal.

Est-il vrai que notre programme de santé va si mal ? Pourquoi ne pas plutôt mettre l'accent sur les bénéfices que la mise en place d'un système public de santé nous a apportés notamment la prolongation importante de l'espérance de vie en santé, la disparition presque totale du décès des femmes lors de l'accouchement, la réduction de la mortalité infantile et l'éradica-

tion de certaines maladies souvent mortelles (tuberculose, poliomyélite, etc.).

## Les maux du système public de santé

En plénière du forum de la Coalition, François Béland, professeur titulaire au Département d'administration de la santé de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, a clairement démontré que les coûts en santé étaient demeurés stables ces dix dernières années par rapport aux revenus de l'État. Ils représentent même un pourcentage des dépenses publiques légèrement inférieur à celui des années 1997-1998.

Selon Philippe Hurteau, de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) et autre intervenant au forum, les finances du Québec ne semblent pas se porter si mal : *les revenus fiscaux augmentent plus rapidement que les dépenses et le poids de la dette diminue par rapport à l'économie québécoise et par*

« **Qui veut tuer son chien prétend qu'il a la rage.** »

*rapport au budget de l'État. Il ajoute qu'en baissant l'impôt des particuliers, nos gouvernants ont privé le Québec de plusieurs milliards de revenus et ces réductions d'impôt ont favorisé davantage les hauts revenus que les moyens et les bas.*

La soi-disant crise financière du Québec n'est donc pas le résultat d'une perte de contrôle sur les programmes sociaux mais celui de gestes politiques conscients.

Bien sûr, tout n'est pas parfait au royaume public. Notre système de santé souffre de trois problèmes assez sérieux pour être étudiés, mais loin d'être insolubles : manque de personnel, listes d'attente trop longues et surcharge des urgences. Ces problèmes n'ont pas la même ampleur dans tous les milieux, mais ils sont présents presque partout.

Centrons-nous sur la pénurie de personnel. Il est essentiel de rappeler que l'ampleur de cette



rareté s'enracine dans des décisions politiques. D'abord, les mises à la retraite prématurées sous le gouvernement péquiste, endossées par certaines corporations professionnelles, ordres et syndicats. Le problème s'est aggravé sous le gouvernement libéral, par l'adoption sous le bâillon de lois qui visaient directement le personnel de la santé et des services sociaux.

À cela s'ajoute le contingentement souvent très serré de la majorité des facultés de médecine et des écoles de sciences infirmières. La rareté augmente la rareté. Face à des conditions insupportables de travail, une partie du personnel change d'orientation, émigre vers le privé ou vers d'autres cieux.

Comme l'ont rappelé des participants au forum, plusieurs solutions s'offrent au Québec. À long terme, on pourrait faciliter l'accès aux carrières médicales en augmentant le nombre d'admissions dans les facultés et les écoles de formation. Dans l'immédiat, on pourrait réduire les enfarges faites aux personnes immigrantes, déjà formées dans leur pays, et faciliter leur intégration dans nos hôpitaux, avec tout l'encadrement nécessaire à leur adaptation à la pratique médicale québécoise.

Cependant, une réorganisation du travail parrainée par les ordres, les corporations et les syndicats professionnels s'impose pour tenter d'adoucir les règles qui attribuent aux derniers arrivants peu d'espace dans le choix de leurs horaires, de leurs vacances et des tâches à accomplir. Les témoignages d'insatisfaction de celles et ceux qui quittent visent en effet cet aspect des professions en cause.

### **Et le rapport Castonguay**

Il est évident qu'une partie importante du mandat du comité Castonguay était d'élargir la place du privé dans la santé. Le titre même du rapport *En avoir pour notre argent* indique clairement un désir de marchandisation de la santé.

Certaines des recommandations du Comité laissent néanmoins perplexe. Celui-ci constate et déplore la pénurie de personnel médical dans le réseau public mais il recommande quand même : *qu'un médecin puisse être autorisé à exer-*

*cer selon une pratique mixte, à l'intérieur des limites prescrites et sous condition d'une entente avec son établissement.* Un des membres du comité, Michel Venne, a marqué sa dissidence sur cette recommandation.

Monsieur Venne a également exprimé son désaccord sur une proposition selon laquelle la loi autoriserait le recours à l'assurance

« **Les coûts de santé sont demeurés stables depuis 10 ans par rapport aux revenus de l'État.** »

pour des services déjà couverts par le régime public et sur la proposition visant à mettre les institutions du système public en concurrence. Si on y donnait suite, ces recommandations augmenteraient la pénurie de personnel et le coût des services. L'introduction de la concurrence entre les établissements diminuerait la qualité des services et les échanges d'expertises entre les hôpitaux.

### **Empêcher les invasions barbares**

C'est le gouvernement qui a mis en place le comité Castonguay. Même s'il a joué les vierges offensées lors de la parution du rapport, ses intentions étaient clairement établies. Nous sommes certains que si la population ne bloque pas ce projet de privatisation, nous assisterons à plus ou moins long terme à une réduction importante des services de santé.

Lorsqu'un système est décrié, critiqué, pour ne pas dire démolé dans l'opinion publique, il devient beaucoup plus facile pour les dirigeants de le remplacer par un autre. Actuellement, il est faux d'affirmer que la population québécoise n'apprécie pas son système de santé. Les individus, les familles, les entreprises, enfin toute la société bénéficie de ce système que nous avons mis en place lors de la Révolution tranquille. Ce programme de santé public et celui de l'éducation ont été deux atouts majeurs pour transformer le Québec en une nation moderne, capable de répondre aux enjeux d'une société développée.

Le premier geste que chacune et chacun d'entre nous devraient poser serait de cesser de contribuer à sa démolition et de sensibiliser son entourage à la richesse qu'il représente pour le Québec et sa population. Ensuite, de signifier à nos gouvernants que nous ne consentirons jamais à sa destruction et à son remplacement par des services privés.

Notre volonté en ce sens peut se manifester par des lettres envoyées aux journaux, une présence aux manifestations qui se tiendront sûrement un jour, ou encore en faisant parvenir nos protestations à notre député, au ministre de la Santé et même aux premiers ministres du Québec et du Canada, en priant ce dernier de ne pas modifier la loi canadienne pour ouvrir davantage la porte au privé. Ce serait un recul pour tout le pays.



## 2<sup>e</sup> rencontre des responsables régionaux

Les responsables régionaux du dossier de la condition des hommes et les membres du comité provincial se sont réunis à Québec, le 17 avril dernier, dans le cadre d'une deuxième journée de formation et de réflexion sur les réalités touchant plus particulièrement les quelque 15 000 membres masculins de l'A.R.E.Q.

### Conférence traitant du rapport Rondeau

En lever de rideau, les responsables régionaux ont eu droit à une conférence de monsieur André Beaulieu, directeur d'Autonhommie. Cet organisme œuvre depuis près de 25 ans auprès d'hommes qui vivent des difficultés de tout ordre en raison, par exemple, d'une rupture, d'une perte d'emploi, etc., et qui ont de la difficulté à gérer leurs émotions. Monsieur Beaulieu a notamment siégé, en 2004, au



Comité de travail en matière de prévention et d'aide aux hommes, présidé par le professeur Gilles Rondeau. Le conférencier invité a présenté, avec beaucoup de verve, les principales conclusions

du rapport intitulé *Les hommes : s'ouvrir à leurs réalités et répondre à leurs besoins* – communément appelé le rapport Rondeau.

Ce rapport a mis en lumière le fait que les hommes, qui éprouvent davantage que les femmes de problèmes de suicide, de toxicomanie, de jeu, de décrochage, etc., tardent souvent à demander de l'aide. Aussi, lorsqu'ils le font, c'est d'une manière différente des femmes, si bien que souvent, les services sociaux sont peu adaptés à leurs besoins. *Ce qu'il faut retenir du rapport Rondeau, au fond, c'est que les gars ont aussi des besoins et qu'il faut trouver le moyen d'y répondre*, a conclu monsieur Beaulieu. Malheureusement, cette conclusion tout évidente tarde à s'accompagner de moyens conséquents. En effet, le plan d'action gouvernemental à l'égard des hommes se fait toujours attendre, quatre ans après la publication du Rapport.

### Suggestions d'actions sur le terrain

Stimulés par cette réflexion, les responsables régionaux ont échangé, en atelier, sur les actions à mettre en œuvre sur le terrain, dans les secteurs et les régions, pour *aller chercher* les hommes : par exemple organiser des activités récréatives, rendre des ressources et des informations disponibles, etc.



### Plan d'action 2008-2011

La rencontre a également été l'occasion de réfléchir aux orientations et priorités de l'Association pour le prochain triennat et de se remémorer les pas importants franchis depuis trois ans pour créer et structurer un comité provincial de la condition des hommes.

Puis, les participants ont été amenés à commenter et à bonifier les recommandations au 42<sup>e</sup> Congrès de l'A.R.E.Q., soit :

- poursuivre le développement de comités régionaux et sectoriels propres aux hommes ;
- associer ces comités à une réflexion approfondie sur l'identification de leurs besoins ;
- encourager toute initiative sectorielle susceptible de favoriser une plus grande participation des hommes aux activités du secteur.

Enfin, le responsable de la condition des hommes dans la région Québec-Chaudière-Appalaches, André Goulet, a fait part d'un témoignage personnel aux participants. En tant qu'ancien président de l'A.R.E.Q., M. Goulet a contribué à faire en sorte que la condition des hommes soit au nombre des préoccupations de l'Association et, ce, dès le triennat 2005-2008. Il a également aidé à la mise sur pied d'un comité de la condition des hommes dans sa région.

# Au pays des Incas

**La Paz un soir de janvier. La ville, au creux d'une cuvette, scintille comme une nuit de Noël. À 4 100 m d'altitude, c'est l'enivrement. La respiration est difficile et la tête palpite comme si le cœur avait changé de place. Quelques Boliviennes commencent à fermer leurs étals de marchandises. Petits chapeaux ronds, longues tresses, amples jupes superposées donnent à ces femmes des proportions imposantes. Vivement Sucre pour s'acclimater à l'altitude.**

**Sous les arcades romantiques de la Recoleta, devant le cloître et les jardins du couvent, Sucre s'offre à nous. C'est l'endroit idéal pour la photo carte postale : toits de tuile rouge, cordillères bleutées, nuages vagabonds. On ne se lasse pas d'admirer cette ville nichée dans les montagnes qui lui servent d'écrin.**

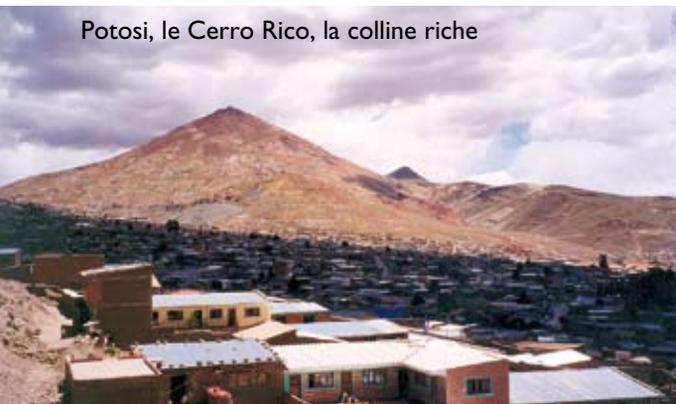
## Comme un reposoir

Un gamin volubile nous fait visiter le cimetière de Sucre avec un enthousiasme évident. Il nous conduit devant les mausolées des différents présidents qui y sont inhumés, et nous récite les yeux mi-clos, la vie des héros. Tout cela sous une pluie fine, dans un décor où il semble que la mort soit bien reposante.

## Les mines d'argent de Potosi

Perchée à 4 000 m d'altitude, cette cité andine fut, au XVII<sup>e</sup> siècle, aussi grande et bien plus riche que Londres. Aujourd'hui, c'est la désolation. La montagne rouge et dénudée recèle encore de l'argent, mais les conditions de travail des Indiens donnent des frissons dans le dos.

Potosi, le Cerro Rico, la colline riche



**Solange Boudreau**  
Région 03 – Québec-Chaudière-  
Appalaches – Secteur M – Beauport-  
Côte-de-Beaupré

Une visite à la mine s'impose. Un peu de feuilles de coca et quelques gouttes d'alcool devraient nous donner du courage. Il faut s'accroupir pour entrer dans la galerie, courir parce qu'un chariot chargé de minerai arrive et que les hommes qui le conduisent ne pourront pas l'arrêter. Terrifiant ! J'ai cru que j'allais mourir !

Aujourd'hui, El Cerro Rico (le mont Riche) est encore exploité selon des méthodes archaïques : on perce les galeries à coup de dynamite achetée au magasin de Potosi et les mineurs se collent à la paroi, en attendant la déflagration ! C'est ce que nous raconte Eduardo Gamica, le guide qui nous accompagne.

Plus tard, nous visiterons cette ville déclarée Patrimoine naturel et culturel de l'humanité par l'UNESCO avec, en tête, le souvenir des hommes, qui rampent et qui courent et qui meurent dans la montagne.

Comme beaucoup de voyageurs qui nous ont précédés, nous rendons visite aux enfants de la garderie non loin de la mine. Nous leur apportons vêtements, jouets, médicaments, articles scolaires.

## La Paz

Maintenant que nous sommes bien acclimatés à l'altitude, nous pouvons rejoindre la capitale la plus haute du monde, cette fois pour la visiter, pour nous perdre dans les rues pentues, pour côtoyer les Indiennes venues vendre des tricots ou quelques kilos de bananes sur

La Paz, capitale de la Bolivie à 4 000 m d'altitude.



le trottoir. C'est dans les rues qu'on entend battre le cœur de La Paz.

## On a marché sur la Lune ... et on a vu la Porte du soleil

La vallée de la Lune est située à 12 km de La Paz. Pour nous rendre, il faut traverser la ville en passant par les quartiers résidentiels où de somptueuses maisons nous surprennent. D'un immense canyon surgissent des centaines et des cen-

Le lac Titicaca, le plus grand du monde



taines de cheminées de fée. Comme si on avait changé de planète !

Nous sommes devant les ruines de Tiahuanaco, ville sainte édifiée dans les premiers siècles de notre ère par la mystérieuse civilisation aymara. De



Petites sœurs en vacances sur l'île de Taquilé

cette cité de pierre, que reste-t-il ? Bien peu de choses. Le temple Kalasasaya, le temple semi-souterrain dans lequel cent têtes sculptées sont incorporées, l'admirable Porte du Soleil. À défaut d'être là, à la grande fête du Solstice, on relira « Tintin et le temple du Soleil » !

## Le Lac

La leçon de géographie de notre enfance est à nos pieds. Le lac Titicaca. Ce lac dont le nom nous faisait rire sous cap, ce lac que nous imaginions bordé de roseaux, entouré des sommets enneigés des Andes. Majestueux. Je le reconnais ! Nous sommes à 3 810 m d'altitude.

Avant de débarquer sur l'île de Taquile, nous abordons une petite île flottante où des descendants des Uros nous attendent avec de belles pièces de tissage aux coloris éclatants. Cet artisanat raconte leur quotidien : fêtes, danses, pêches, jeux des enfants. Les maisons de roseaux, d'un jaune safran, ont un air irréel, au milieu de cette mer intérieure. Époustouflant !

## Taquile, l'île des tisserands

La vie est calme sur cette île : pas d'hôtels, pas de voitures, pas de vélos, pas de chiens ! Ici et là, au coin des rues, ou adossés au mur de pierre, les hommes tricotent. Ils ont un petit air romantique avec leurs

bonnets à pompons blancs ou rouges, leurs chemises blanches à manches bouffantes et leurs savates. Les femmes portent de larges jupes de couleurs vives où les rouges et les bleus dominent. Elles vont pieds nus, par coquetterie !

Une nuit à Taquile ? Dépaysement assuré. Chez l'habitant, le lit est vaste et confortable, le pot de chambre disponible et le plancher de terre battue a un charme certain. Cette communauté d'Indiens compte environ 1 500 personnes. Il y a deux petites écoles, une primaire et une secondaire, pour assurer l'éducation des enfants. Une visite aurait été plaisante, mais c'est le temps des



Visite à la garderie de la mine à Potosi

vacances. Nous croisons au hasard des visites, des petites filles portant sur leur dos un petit frère ou une petite sœur. Un jeu ou un travail ? Avec leur plus beau sourire, elles nous offrent, pour quelques pesos, de jolis bracelets tressés !

## Cuzco

Une halte de quelques jours à Cuzco nous permet de visiter la ville. La cathédrale domine la plaza de Armas et l'église de la Compania, construite par les Jésuites. Puis le cœur du cœur : le couvent Santo Domingo. On raconte que cet endroit était un vaste dépôt d'or. Trônes, animaux, arbres, fleurs, statues, tout en or !

C'est dans les ruines de ce couvent qu'on découvre encore plus l'ingénio-

sité des Incas. Immenses pierres aux multiples angles qui s'ajustent tel un casse-tête monumental, fenêtres alignées qui permettent de voir l'ensemble de la chapelle.

### Ollantaytambo et Aguascalientes

Après une visite à Ollantaytambo, pour la grimpe à la forteresse, un grand train rouge et jaune nous conduit à Aguascalientes. Quelques heures à tressauter sur de rigides bancs de bois. Quelques heures à rouler sur des rails dont on ignore l'état. La voie ferrée sépare le village en deux et de chaque côté on a le choix du restaurant, de l'hôtel, de la boutique.

Nous découvrons le Machu Picchu sous son plus beau jour. Du mirador, la vue est époustouflante ! On peut se représenter les 1 200 personnes qui y vivaient : les uns dans le quartier des Agriculteurs ou des Administrateurs, les autres dans le quartier des Prisons ou des Mortiers. Un site incomparable.

### Lima

Une ville où s'entassent 12 millions d'habitants, presque la moitié de la population du Pérou. Visite rapide sous le regard anxieux de la guide. D'abord l'incontournable Plaza de Armas entourée du palais du Gouvernement, de la cathédrale et d'édifices coloniaux. Le soleil brille, on entend les chants et les prières de la messe dominicale. On ne s'attarde pas, question de sécurité. Vivement un quartier sûr : Miraflores. C'est dans un restaurant du bord de mer devant un *pisco sour* que se termine le périple de vingt et un jours au pays des Incas. Nous sommes attendus en Équateur, aux Galapagos et en Amazonie. C'est une autre histoire.

La musique andine, aux sonorités parfois nostalgiques, m'accompagne encore.



Photo : Solange Bourdeau

## FONDATION LAURE-GAUDREULT

**Yvette Lauzon Lafontaine,**  
Présidente régionale –  
Région 10 - Laurentie



## Écho laurentien

La vie associative régionale et sectorielle est un élément essentiel au dynamisme d'une association, comme la nôtre. Le but est de poursuivre la mission de la Fondation, de bien représenter les membres, de les écouter, d'être capable de reconnaître de façon systématique, les besoins et les particularités de chacun des membres.

Le rôle du bureau régional est de continuer l'œuvre de bienfaisance de cette grande dame, qui a si bien su nous interpeller, nous influencer afin que nous arrivions à aider nos semblables dans le besoin.

En 2010, nous préparerons le 25<sup>e</sup> anniversaire de notre Fondation. Cette fête en sera une de reconnaissance envers Laure Gaudreault.

Après avoir créé l'A.R.E.Q. en 1961, cette femme remarquable, engagée, soucieuse du bien-être des enseignants, des enfants et de nos semblables, s'ama chez nos confrères

et nos consoeurs de l'Association le désir d'aller plus loin en aidant les démunis et les jeunes dans le besoin et en aidant la recherche médicale. Voilà pourquoi au Congrès de Hull en 1990, notre Fondation fut officiellement reconnue et l'incorporation de notre charte eut lieu en août 1990. Grâce au travail sans relâche de monsieur Lionel Girard et à son équipe, son rêve de créer une Fondation qui nous ressemblerait et pourrait servir de remparts à un certain malheur et à améliorer la qualité de vie de nos semblables.

La Fondation a obtenu l'assentiment des membres au Congrès de 1990. Le Bureau régional Laurentie de la Fondation commença à opérer en octobre 1992, sous la présidence de madame Pauline Villeneuve présidente du secteur F ( Seigneurie des Milles-îles), avec son équipe dynamique, composée de Jacqueline Rio-

pel, vice-présidente, de Germaine Lussier, publiciste, de Jean Lemieux, secrétaire, qui représentait le secteur A-Lanaudière. Guy Girard est répondant du secteur F et il assume la tâche de trésorier au bureau régional. L'équipe s'engagea avec le président provincial, monsieur Lionel Girard, à mettre en place la structure régionale et les objectifs de la Fondation.

Grâce à leur disponibilité, leur générosité, leur dévouement à la cause, leur présence assidue aux activités organisées par et pour la Fondation, nous pouvons soulager la misère dans notre milieu. Grâce au dévouement, de ses officiers et officières nous sommes ce que nous sommes aujourd'hui. Cette année, nous avons comblé dans la région, dix-sept demandes d'aide, tout en respectant les critères d'admissibilité de la Fondation, qui en décembre 2007 comptait 604 membres.



Photo : Studio Phomaje

# Quitter la scène

Esperée comme un jour de fête sur une page de calendrier et depuis longtemps inscrite à l'agenda des attentes, la sortie s'avère un efficace pied de nez à la routine, aux contraintes et aux urgences. Quitter momentanément la scène de la vie quotidienne en solo, en duo, avec des proches ou en groupe c'est un indéniable rendez-vous avec la liberté et une rencontre avec soi. Qui a envie de passer son tour ? Quand le trajet nous amène à l'extérieur de la ville, une sensation de vacances émerge et le dépaysement, si minuscule soit-il, réjouit. Se rendre ailleurs apparaît d'emblée comme une initiative prometteuse et bienfaitrice. Si par bonheur la météo se fait complice et la journée, racoleuse, alors on se plaît à tutoyer cette évasion douce.

À notre tour, on atteint le hall d'entrée du Théâtre, lieu de rassemblement et antichambre où l'on partage et commente les petits événements de la vie récente, le tout ponctué de rires, de mimiques d'étonnement. Tandis qu'autour bien des regards butinent, insatiables de curiosité nouvelle, d'étrangeté et de découvertes.

Puis le rideau se lève. Au même rythme où l'éclairage s'estompe, le silence envahit progressivement la salle. Nous nous apprêtons à vivre une expérience unique, car l'art des planches requiert une participation

volontaire à l'instantanéité et à l'éphémère. Cette histoire nouvelle qui se déroulera sur la scène nous sera quand même familière puisqu'on y traitera de comportements humains, des plus nobles aux plus répréhensibles. Le théâtre, c'est l'art qui se rapproche le plus de la vie, au point de la reproduire telle quelle. Au-delà du divertissement qu'il procure voilà ce qui explique notre présence ici, avec tant d'autres.

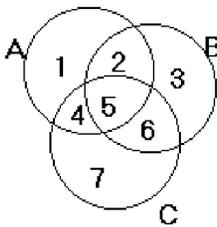
L'arrivée de l'entracte favorise les déplacements vers le hall pour les uns et le dégourdissement sur place pour les autres. C'est l'occasion néanmoins pour tout un chacun d'exprimer ses premières impressions. Émilie et moi reconnaissons volontiers une distribution d'exception pour ce *festival des ego*. Elle a beaucoup aimé la performance de Robert Lalonde et d'Emmanuel Bilodeau. De mon côté, c'est le jeu de Sylvie Drapeau et Sophie Cadieux qui m'a ravi. Nous convenons que cette pièce est une remarquable bouffée d'air printanier où les rires s'invitent.

Nous étions disponibles pour être témoins d'une histoire, c'est un voyage intérieur qui nous a été proposé. Enrichis de cette expérience et heureux de cet intermède dans le quotidien, nous repartons, espérant d'éviter les néfastes coups de théâtre dans nos vies.



## DISTRACTION

1 On a tracé les cercles A, B, C et placé les nombres 1 à 7 à l'intérieur.



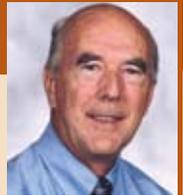
Chaque nombre représente la position d'une personne. Trouve le nombre correspondant à la position de Guylaine à partir des indications suivantes :

- René : je me trouve dans le cercle A.
- Pauline : ma place n'est pas dans le cercle B ni dans le cercle C.

- Nicole : vous me rencontrerez dans le cercle A et dans le cercle C.
- Marc : on peut me voir dans le cercle C mais pas dans le cercle B.
- Luc : je me situe dans les trois cercles.
- Jean : je suis dans un seul cercle.

2 Dans sa ferme, Robert a des poules, des canards, des oies et des faisans. Il a quatre oies de plus que de faisans, trois canards de plus que d'oies et trois poules de plus que de canards. Il réalise aussi qu'il a deux fois plus de poules que de faisans. Combien Robert a-t-il de poules ?

## Renaud Turcotte Équipe Quoi de neuf ?



- 3 L'âge de Jean est composé des deux mêmes chiffres que celui de son père, mais dans l'ordre inverse. De plus, si tu triples l'âge de Jean et y ajoutes six, tu obtiens l'âge de son père. Quel est l'âge de Jean ?
- 4 Trouve le mot qui convient aux deux définitions suivantes :
- qualité particulière du son ;
  - marque qui garantit l'authenticité d'un document.

Solutions :

1.6  
2.20 poules  
3.15 ans  
4. Timbre



Photo : Émilie Gagnon-Milot

# Les probiotiques

La flore intestinale contient à la fois des microbes bénéfiques (non pathogènes) et nuisibles (pathogènes). Ces micro-organismes sont des organismes vivants comme les bactéries, les virus et les levures. Les intestins peuvent contenir au-delà de 500 espèces de bonnes bactéries. Elles servent à la digestion des fibres et stimulent le système immunitaire.

Il est très important que les microbes nuisibles ne prennent pas le dessus sur les bactéries bénéfiques, car



Photo : Gnsin

la santé de la flore intestinale est très compromise.

Plusieurs facteurs peuvent nuire aux bonnes bactéries dans votre intestin : l'âge, une modification de l'alimentation, la prise d'antibiotiques, un système immunitaire affaibli.

Afin de lutter contre l'ennemi, l'usage de bactéries probiotiques peut être très utile. Ces dernières sont des bactéries ou levures ajoutées à certains produits alimentaires.

Les bienfaits des probiotiques ont été découverts au début du XX<sup>e</sup> siècle par un biologiste de l'Institut Pasteur : Elie Metchnikoff, lauréat du prix Nobel en 1908. Il a établi une corrélation directe entre la consommation de produits laitiers fermentés et la longévité des Bulgares.

**Effets des probiotiques sur la santé :** Les probiotiques ont des effets positifs surtout pour la santé intestinale : ils sont utilisés pour traiter et prévenir la diarrhée, soit infectieuse ou causée par la prise d'antibiotiques. Ils agissent sur la régularité. Ils permettent de réduire les symptômes de l'intolérance au lactose. Ils aident dans le traitement des maladies intestinales inflammatoires. Ils influencent la santé de la vessie et du vagin. Finalement, ils agissent sur le système immunitaire.

**Types de probiotiques :** Les bactéries lactiques comptent parmi les principaux probiotiques. Elles comprennent notamment les lactobacilles et les bifidobactéries. Ces bactéries, afin d'avoir un impact sur la santé, doivent résister à l'acidité de l'estomac et survivre jusqu'aux intestins. Il faut au-delà de 10 à 100 millions de bactéries viables dans chaque gramme ou millilitre de produit pour constituer un aliment probiotique et être efficace. Il suffit de lire les étiquettes pour s'assurer qu'un produit est enrichi de probiotiques. De plus, vous devez les consommer régulièrement, car leur effet n'est pas permanent.

Voilà la différence avec un yogourt : celui-ci est un aliment composé de lait et de cultures bactériennes (*Lactobacillus bulgaricus* et *Streptococcus thermophilus*) et elles jouent essentiellement un rôle de conservation.

## Où retrouve-t-on les probiotiques

**Yogourts ou produits laitiers fermentés :** Les marques Danone (Activia), Liberté et Yoplait sont les plus connues. Elles contiennent des souches de bactéries différentes. Activia a fait l'objet d'études et son action sur la régularité intestinale a été démontrée. Il existe également du lait, du jus, des céréales, etc. qui sont enrichis de probiotiques. Ces produits n'ont pas encore été évalués précisément. La teneur en bactéries vivantes et actives varie d'un produit à un autre et diminue après la fabrication.

**Bactéries lactiques lyophilisées :** Ces bactéries sont séchées à basse température et sont viables parce qu'elles sont déshydratées. Elles redeviennent actives au contact de l'organisme. Elles sont offertes en capsules et il est recommandé qu'elles soient vendues réfrigérées pour préserver les bactéries.

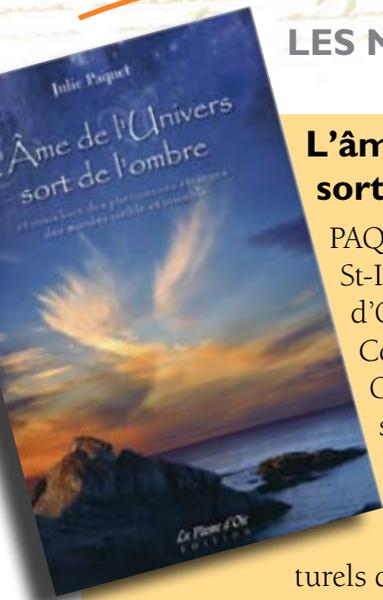
Elles existent aussi en poudre à mélanger avec un liquide. On retrouve également sur le marché des produits laitiers concentrés (yogourts thérapeutiques) qu'ils contiennent une très haute dose de probiotiques (50 milliards par dose). Bio-K est un exemple.

**Levure de bière boulardii :** Cette levure doit être active ou vivante pour avoir les propriétés probiotiques.

## Doit-on nécessairement prendre des probiotiques ?

Les probiotiques ne sont pas des médicaments ni des remèdes miracles. Cependant, ils représentent un élément très positif pour notre santé. Entre autres, pour nous remettre d'une diarrhée ou après un traitement aux antibiotiques, ils sont nos alliés pour rebâtir la flore intestinale.

## LES MEMBRES PUBLIENT



### L'âme de l'univers sort de l'ombre

PAQUET, Julie. Cap-St-Ignace, La Plume d'Oie, 2007, 153 pages. Coût : 18,95 \$

Ouvrage musclé à saveur démystifiée, dans lequel l'invisible des phénomènes surnaturels dévoile un monde

vivant et transparent où la conscience des êtres éveillés refuse d'être séparée de la création en tant que cocréateurs de la vie car même la mort ne divise pas les âmes que l'amour a unifiées.

Disponible en librairie.

Adresse : 996, boul. Sainte-Anne Ouest, Sainte-Anne-des-Monts, Qc, G4V 1V4  
Tél. : 418 763-3756

### Née sous une lune noire

FORTIN-D'ARGENSON, Marie-Marthe. Rosemère, Humanitas, 2007, 273 pages. Coût : 26,95 \$

Inspiré d'un fait vécu, ce roman raconte le tragique destin de Camille, une

femme qui se heurte aux interdits

et au conformisme des années 1930.

Étouffée par sa vie de couple, elle déserte le foyer conjugal. S'accordant ce droit à la différence, elle devra le payer cher. Récit bouleversant qui

tient le lecteur en haleine jusqu'à la fin.

Disponible en librairie.

Tél. : 450 965 -6624



### J'ai souvenir pour demain, Horizon, Étape

D'ACADIE, Claude. Charlevoix, Imprimerie de Charlevoix inc. 2005. Coût : 15 \$  
Trois recueils de pensées, de contes et de poésie.

Disponible à la librairie Le Funambule à La Malbaie ou chez l'auteur.

Courriel : lacadie@sympatico.ca

Tél. : 418 665-2528



### L'escargot du chemin

BETTINGER, Simone. Montréal, Les éditions Carte blanche, 2007, 248 pages. Coût : 24,95 \$

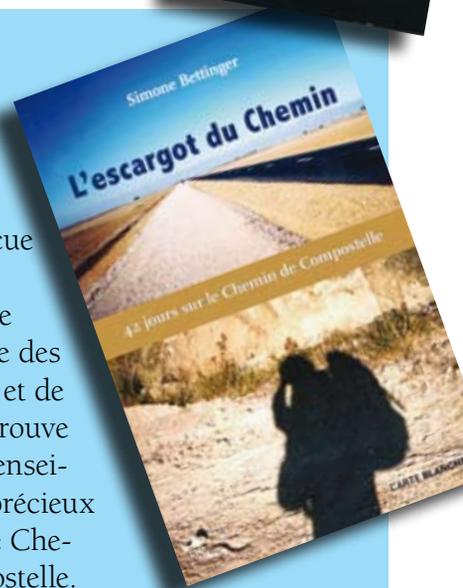
Ce livre raconte l'expérience vécue sur le Chemin de Compostelle.

Pour donner le goût à d'autres de tenter l'aventure, l'auteure donne des descriptions détaillées des lieux et de la routine des pèlerins. On y retrouve aussi une rubrique remplie de renseignements pratiques qui seront précieux à quiconque voudra parcourir le Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle.

Disponible en librairie.

Renseignements : Hélène Rudel-Tessier au 514 276-1298 # 1

Courriel : carteblanche@vl.videotron.ca



### Des Écossais à Rivière-du-Loup et leurs descendants (1763-2004)

OUELLET, Jeannine. Montréal, Les éditions Histoire Québec, 2006, 481 pages. Coût : 40 \$ + 10 \$ (frais de poste)

Découvrez l'histoire des Écossais et de leurs descendants dont on dénombre près de 400 patronymes inscrits dans les archives de Rivière-du-Loup et des environs. Plusieurs ont marqué l'histoire. Avec fierté et reconnaissance, je vous invite à faire leur connaissance.

Adresse : C.P. 1653, Rivière-du-Loup, Qc, G5R 4M2

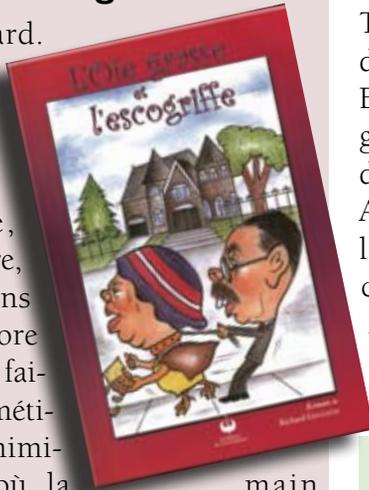




Photo : Danielle Couture

## L'oie grasse et l'escogriffe

GOUGEON, Richard. Moncton. Les Éditions de la Francophonie, 2006, 316 pages. Coût : 25 \$ Marie-Antoinette, obèse quinquagénaire, ouvre un créneau dans une forteresse encore vierge pour le sexe faible : le monde hermétique des toilettes chimiques ambulantes où la main de la de femme n'a encore mis le nez. L'oie grasse réalise son fantasme à l'encontre de son escogriffe mari.



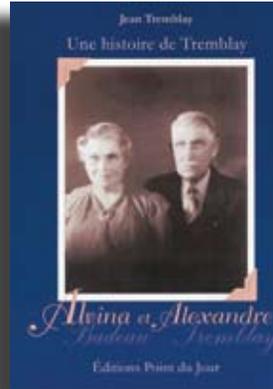
Adresse : 1365, Terrasse Fortin, Saint-Césaire (Québec) J0L 1T0  
Tél. : 450 469-3494

## Une histoire de Tremblay, Alvina et Alexandre

TREMBLAY, Jean. L'Assomption, Éditions Point de jour, 2007, 225 pages.

En voulant rendre hommage à la mémoire de son grand-père Alexandre, l'auteur révèle un digne descendant de l'ancêtre Pierre et de son épouse Alvina Badeau. Quatorze générations : telle est l'histoire qui va de Pierre aux petits derniers de cette dynastie.

Adresse : 461, rue Saint-Pierre, L'Assomption (Québec) J5W 2C3  
Tél. : 450 589-8585



## Normandin se raconte

En collaboration : DION, Fernande, BOIVIN, Gaétan, BOIVIN, Réjean, LEVÊQUE, Clément, NOËL, Jacques S., Normandin. 2006, 481 pages. Coût : 50 \$

En première partie, on traite de l'arrivée des premiers colons en 1878, de la naissance de Normandin et des éphémérides de 128 ans d'histoire. En deuxième partie, plus de 210 familles révèlent leurs origines, leurs principaux faits et gestes et même quelques petits secrets... Le tout est assorti de centaines de photos parfois très révélatrices ! On peut se procurer auprès de l'éditeur, la ville de Normandin, 418 274-2004, poste 200.



## Échec et Bac

PIGEON, Réjean. Rimouski. Les publications L'Avantage, 2007, 360 pages. Coût : 21,95 \$ Août 1953, Bastien, un jeune garçon issu de famille modeste, entrera bientôt à l'école de son village. Éveillé, curieux et motivé, il n'attend que la chance de s'ouvrir à de nouveaux apprentissages. Son parcours deviendra néanmoins accablant jusqu'à l'intolérance. Où puisera-t-il les ressources pour conserver un équilibre psychologique ? Qui seront ses alliés ? Trouvera-t-il réponse à ses besoins fondamentaux ? Véritable hommage aux pionnières et pionniers de

l'enseignement, ce roman Échec et Bac propose un sens authentique à donner à l'agir pédagogique. Il invite à explorer le monde foisonnant des possibilités humaines en appriovoisant la confiance et la joie.

Adresse : 15, rue Duchesne, Rimouski (Québec) G5L 2E5  
Tél. : 418 722-6859

Courriel : rejean.lise@globe-trotter.net

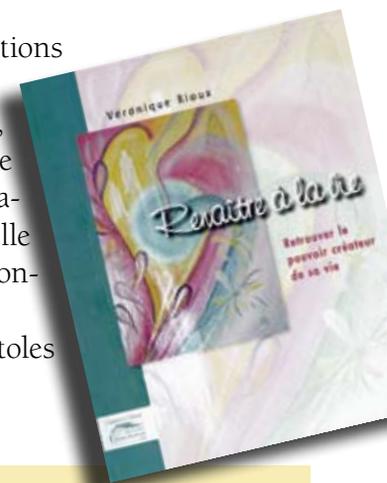


## Renâître à la vie

RIOUX, Véronique. Trois-Pistoles. Éditions Gerbiole, 2006, 235 pages. Coût : 30 \$

Retrouver le pouvoir créateur de sa vie, retrouver sa créativité, sa passion de l'écriture, le pouvoir de la communication. Dire aux lecteurs que la vie est belle et fourmille d'expériences, sources de bonheur à découvrir en soi.

Adresse : 157, Grève Morency, Trois-Pistoles (Québec) G0L 4K0  
Tél. : 418 851-3330



## Erratum

Dans le n° 4, mars-avril 2008, il faudrait corriger l'adresse de l'auteur du volume *Jouer avec le feu* : 220-238, 14<sup>e</sup> avenue, Saint-Lin-Laurentides (Québec) J5M 2X5



# De tout pour tous sur la Grand'Toile



## **campingquebec.com et campingcaravanning.ca**

Vous prendrez des vacances bientôt ? Ces deux sites sont idéals pour planifier votre prochain voyage en camping.



## **echangedemaison.com**

Le site **echangedemaison.com** nous offre de belles possibilités pour des vacances moins dispendieuses que l'hôtel. La consultation est gratuite, mais pour matérialiser un échange, on doit s'abonner, cela à un prix très raisonnable.

## **sensagent.com**

Des dictionnaires de toutes sortes sont disponibles sur ces pages web, traducteurs en plusieurs langues, synonymes, locutions, anagrammes, conjugaison, etc. il n'y a pas de limites ! Je trouve particulièrement intéressant la section des mots croisés. Suggestion : choisir le dictionnaire MEMODATA. Merci à Gilles Lefebvre pour cette sugges-

tion de dictionnaires gratuits sur Internet.



## **fr.ekopedia.org**

Ékopédia est une encyclopédie de même type que Wikipédia (encyclopédie démocratique construite par des centaines d'utilisateurs comme vous et moi), mais cette fois concentrée sur l'environnement : l'encyclopédie pratique traitant des techniques alternatives de vie.



## **allmusic.com**

Vous voulez écouter un CD en ligne avant de vous le procurer, mieux connaître les artistes ? Ici vous aurez presque tout : musique classique, musique du monde, rock, jazz. Bien sûr vous pouvez explorer **archambault.ca**, mais **allmusic.com** serait plus complet pour toute musique quels qu'en soient le type et la provenance.

## **Trucs et astuces : yousendit.com**

Même après compression de vos fichiers ou photos, leur envoi est impossible par votre serveur de courriel classique, alors le site **yousendit.com** vient à la rescousse : tout document volumineux ne dépassant pas 100 mg peut être acheminé à un correspondant. C'est (encore...) gratuit, profitez-en !

## **Télécopieur intégré à Windows XP**

Vous n'avez pas de télécopieur, mais aimeriez envoyer à l'occasion une télécopie.

Windows XP met à notre disposition un télécopieur. Le programme en question n'étant pas là par défaut, on doit l'installer au préalable.

Installation :

- Panneau de configuration
- Ajout de programmes
- Ajouts de composantes Windows
- Cocher et installer Services de Télécopie

Utilisation :

- Dans le traitement du texte Word, choisir l'imprimante Fax
- Suivre les indications : n° de tél, destinataire, etc.

N.B. : un modem téléphonique bien configuré est nécessaire pour utiliser le télécopieur de Windows XP. Avec Windows Vista, l'envoi de télécopies est aussi réalisable, mais je ne peux ici en expliquer la démarche, à vous d'expérimenter cela.

Bon voyage virtuel ! et aussi bon été !

Vos suggestions ou commentaires sont toujours très appréciés : [jlassonde@videotron.ca](mailto:jlassonde@videotron.ca)



Photo : Éric Laroche

## 400 ans...et après ?

**J**e voudrais, dès le départ, rassurer celles et ceux qui interpréteraient mal l'expression *et après ?* dans le titre de ce texte. Il ne faut pas lui donner le sens de *y a rien là !* L'expression doit être prise dans son sens littéral : qu'advient-il après ces premiers 400 ans de notre histoire en Amérique (cette histoire a commencé bien avant mais sur un autre continent) ?

On évoque les 400 ans de Québec alors qu'en réalité, c'est du Québec dont il s'agit. Tout notre pays trouve en effet sa fondation dans celle de la ville de Québec. C'est de cette ville, avec ses premières institutions politiques et religieuses que le Québec tout entier a pris son envol pour arriver à aujourd'hui. D'excroissance de la France – je me refuse à dire que le Québec, terre de peuplement par des paysans, des artisans et des soldats français était une simple colonie de cette France –, notre nation s'en est détachée pour devenir autonome au fil des siècles. Étant donné l'importance qu'il faudrait accorder au sujet, je ne ferai qu'évoquer, en passant, le fait que nous avons été nous-mêmes les colonisateurs d'une Amérique amérindienne.

Selon le grand historien anglais Arnold Toynbee, la survie de notre nation tient d'un miracle de l'histoire. Laissés pour compte par la mère patrie, envahis mili-

« **On évoque les 400 ans de Québec alors qu'en réalité, c'est du Québec dont il s'agit. Tout notre pays trouve en effet sa fondation dans celle de la ville de Québec.** »

tairement et colonisés politiquement par l'Angleterre, encerclés par une mer anglophone, les Québécois ont été des résistants exemplaires qui, par leur survivance, ont défié toutes les lois de la géopolitique.

Saisissons l'occasion de cet anniversaire important pour rappeler cette histoire qui n'a rien d'une chronique de la bonne entente rose-bonbon telle que nous la présentent trop souvent les grands médias. Nous avons un devoir de mémoire à l'égard des générations qui suivent. Elles doivent savoir, par exemple, que s'il y a une autoroute Félix-Leclerc, c'est parce qu'il y a eu Félix et que celui-ci s'est fait le chantre de ceux et celles qui ont cru et qui croient au pays à construire. Il faut leur apprendre que nous devons la richesse d'une culture autre qu'américaine à celles et ceux

qui ont lutté et, souvent contre l'inertie, voire la compromission de certaines de nos propres élites.

Si nous avons acquis cette force, ce n'est pas seulement grâce aux entrepreneurs. Nous devons aussi notre développement aux *consolidateurs* : les enseignants de tous les niveaux, les syndicalistes, aussi éducateurs à leur manière, les coopérateurs, et certains politiciens cou-

« **Que diront de nous nos descendants dans 400 ans ? C'est à cette question que nous convient les fêtes du 400<sup>e</sup>.** »

rageux, sans oublier, bien sûr, les artistes qui nous ont armés moralement et culturellement pour que nous arrivions à nous défaire d'une mentalité de colonisés.

Il ne suffit donc pas de savoir que Québec a été fondée il y a 400 ans. Il faut raconter l'histoire de ces 400 ans, ce qui implique que nous conservions et même amplifions l'enseignement de l'histoire. Il faut rappeler à nos élus que les peuples amnésiques ne survivent pas. Ce n'est pas l'économie qui forge l'âme d'un peuple, c'est la transmission des mythes au fur et à mesure qu'ils se développent au fil des ans de l'histoire. Et notre histoire à nous est celle d'une nécessaire et incessante résistance. Résistance pour conserver et développer une langue et une culture sans lesquelles le Québec n'a aucun sens. Résistance pour nous éviter le sort de Biddeford, cette petite ville ouvrière voisine de Old Orchard, à 80 % francophone il y a à peine deux générations : aujourd'hui, seuls quelques emballeurs d'épicerie d'âge plus que mûr peuvent échanger deux ou trois phrases en français, les yeux mouillés d'émotion.

Que diront de nous nos descendants dans 400 ans ? C'est à cette question que nous convient les fêtes du 400<sup>e</sup>. J'espère qu'ils nous ajouteront à cette longue chaîne de résistants qui nous ont précédés. Il n'en dépend que de nous.

J'ajouterai ceci : la survie du Québec s'inscrit dans, celle, plus large, de la diversité culturelle avec, en toile de fond, une mondialisation où plane le spectre de l'uniformité et de l'ennui. Mais plus encore, notre futur s'inscrit dans la survie de la civilisation tout court, sinon de la vie elle-même. Mais vous comprendrez facilement que cette question mériterait que nous y consacrons plus que quelques lignes en fin d'article. La suite donc au prochain numéro.

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :  
A.R.E.Q.  
320, rue St-Joseph Est, bureau 100, Québec (Québec) G1K 9E7  
Numéro de convention de la Poste-publications : 40007982

## Une économie moyenne de 300 \$\* sur vos assurances *...ça fait sourire !*



Depuis plus de 20 ans, les membres de la CSQ et de l'A.R.E.Q. peuvent profiter du régime **Les protections RésAut CSQ**, un programme d'assurance de groupe auto, habitation et entreprise négocié par la CSQ et offert par l'entremise de La Personnelle.

Demandez une soumission et découvrez tous les avantages et les rabais auxquels vous avez droit :

**1 888 GROUPES**  
( 1 8 8 8 4 7 6 - 8 7 3 7 )

[www.csq.lapersonnelle.com](http://www.csq.lapersonnelle.com)



Assurances auto, habitation et entreprise



Association des retraitées  
et retraités de l'enseignement  
du Québec (CSQ)

Assureur choisi par la CSQ

 **laPersonnelle**

\* Montant calculé pour un détenteur d'une police d'assurance auto et d'une police d'assurance habitation à la suite d'une étude réalisée le 30 avril 2007. Le montant inclut le rabais accordé pour un double contrat (assurances auto et habitation combinées). Le montant est variable et ne peut être garanti. Il est calculé par rapport à la tarification d'autres assureurs.